

inter -action

116

LE MAGAZINE DU SOCIAL DANS L'AIN
SEPTEMBRE 2023

ours
olique
s France

FRATARNiBUS
EN ROUTE VE...
...STE ET FRATERNEL

PAGE
41

DOSSIER

L'aide sociale en mouvement



PAGE
8

INTERVIEW

Danielle Balu,
sous-préfète
de Nantua



PAGE
12

TABLE RONDE

Associations
et collectivités
Recette d'une
implantation
réussie



PAGE
30

REPORTAGE

Centre social
A. Mercier
Tisser des liens



— Pays de l'Ain —

Pourquoi pas vous ?

Vous êtes curieux de découvrir un autre univers ?



Réaliser des émissions

Monter des émissions

Accueillir

Envoi de la Lettre aux Amis

Interviewer

**Vos passions,
vos connaissances,
vos idées,
vos qualités humaines ...**

Promouvoir sur ma commune, département

Rédiger sur le web, réseaux sociaux

nous sont précieuses !

Evènementiel et Communication

**Rencontrons-nous
le 18 octobre**

à 18h30

**Maison J.M. Vianney
Salle de l'aumônerie**

31 Rue Docteur Nodet

01000 BOURG EN BRESSE

Programme

STUDIO MOBILE

- Venez vous essayer à la radio
- Découverte de RCF Pays de l'Ain
- Echange avec vous
- Scène ouverte des bénévoles

Renseignement et inscription conseillée au 04.74.21.19.22 ou annelise.dubois@rcf.fr
vous ne pouvez pas nous rejoindre cette fois-ci mais l'aventure vous intéresse ? Contactez-nous !

SOMMAIRE
SEPTEMBRE 2023 #116

6 | 7



**C'est vous
QUI LE DITES**

8 | 10



**Interview | Danielle Balu
SOUS-PRÉFÈTE DE NANTUA**

12 | 14



**Table ronde
IMPLANTATIONS SOCIALES**

11



**Portrait pour traits
PATRICIA HYVERNAT**

30 | 31



**Reportage
TISSER DES LIENS DE FIL EN AIGUILLE**

41



**Dossier
L'AIDE SOCIALE EN MOUVEMENT**

17 | 39



LE CAHIER PARTENAIRES



LE MAGAZINE TRIMESTRIEL DE L'ACTION SOCIALE DANS L'AIN

Partenaires : ADAPA, Adapei, ADMR, Ain Domicile Services, Alfa3a, Grand Bourg Habitat, Conseil départemental de l'Ain, Dynacité, MSA Ain-Rhône, Orsac, Semcoda, Udaf de l'Ain |
Directeur de la publication et de la rédaction : Jacques Dupoyet | **Directrice opérationnelle :** Eveline Lines Prévitali

Réalisation : Abscisse Communication, 27 rue des Bons Enfants 01000 Bourg-en-Bresse, Tél. 04 74 24 44 44 | **Création :** Genaro Studio |

Rédaction : Annick Joasson, Gaëlle Lanier, Bénédicte Limon, Christophe Milazzo, Mathilde Palfroy | **Photographies :** Jean-François Basset

Illustrations : Flaticon (Smashicons), icon-icons, Freepik (dont Kjpgarater), Pngtree (dont Bluecreative, Essie) | **Impression :** Estimprim. Tirage : 10 000 ex. N°ISSN : 1260-528X.

www.interaction01.info

Contact : redaction@interaction01.info



PEP 01

Un OASIS de stabilité à Ambérieu



Le dispositif OASIS a été inauguré le 23 juin.

Le 23 juin, les PEP 01 ont inauguré à Ambérieu-en-Bugey le dispositif OASIS* intégré à leur plateforme de protection de l'enfance. Grâce à lui, l'association propose une réponse aux jeunes en situation de double vulnérabilité (handicap et aide sociale à l'enfance) afin de prévenir les ruptures de parcours et les situations d'exclusion. OASIS comprend le foyer semi-autonomie

d'Ambérieu, un lieu d'hébergement qui offre plus de stabilité à des jeunes suivis dans des établissements médico-sociaux. Le dispositif regroupe aussi une équipe mobile départementale visant à maintenir l'enfant dans son lieu d'accueil grâce à son équipe pluridisciplinaire apportant un éclairage et des outils construits avec tous les intervenants. ■

* Offrir attention, soins, inclusion et sécurité



BASILIADE **Basiliade Ain**

12 ACT hors les murs

Présente à Bourg-en-Bresse depuis 2016, l'association Basiliade accompagne des personnes en précarité souffrant de pathologies somatiques chroniques. En 2022, elle a étendu sa capacité d'accueil à 21 places en ACT (appartements de coordination thérapeutique) – les seules dans l'Ain –, dont une colocation et deux appartements pour des familles. Elle a aussi déménagé rue Montholon, dans des locaux plus vastes et permettant de développer les activités collectives.

L'action va aujourd'hui plus loin avec l'ouverture de 12 places en ACT hors les murs, dans les secteurs d'Ambérieu, d'Oyonnax, du bassin bellegardien et du Pays de Gex.

« L'équipe mobile (infirmière + travailleur social) se déplace là où vit la personne, que ce soit dans la rue, dans sa voiture, chez un parent... Elle assure une coordination médicale : mise en place des soins urgents, suivi de l'observance des traitements, projet d'accompagnement personnalisé... », explique Laurence Foret, directrice de Basiliade Ain.

Par ailleurs, le service de LHSS (lits halte soins santé), pour des pathologies en phase aiguë, est passé de 4 places à 10 (13 espérées fin 2023). Il déménagera lui aussi au Peloux, dans des locaux dont la construction devrait s'achever fin 2024. ■

+ d'infos : <https://basiliade.org/maisons/bourgenbresse/>

Ils partent, ils arrivent

Juste un au revoir...

C'est en mars 1997 qu'Annick Puvilland a rejoint l'équipe d'Interaction. Depuis, elle chemine aux côtés des partenaires, mais aussi et surtout avec l'équipe pour qui elle est la mémoire vive et l'épaule solide sur qui l'on peut toujours compter.

Son calme, sa bienveillance ne peuvent échapper à personne. Son sens de la syntaxe, son respect des règles typographiques en usage à l'imprimerie nationale non plus !

Ces 26 ans de carrière se sont achevés par un pot de départ en retraite, au château de Varey, le 3 juillet dernier, avec les partenaires et les membres de l'équipe, tous heureux de saluer son dévouement pour le magazine.

« Ne me demandez pas ce que je vais faire à ma retraite : vous le savez tous, je vais continuer à travailler pour Interaction ! Au moins un petit peu dans un premier temps. Longtemps, le mot retraite était synonyme pour moi de vieillesse. Le déclic est arrivé : aujourd'hui, le mot retraite signifie liberté. Liberté de travailler (un peu), de voyager, de prendre du temps pour lire... » nous a confié Annick. C'est donc avec beaucoup de plaisir que nous aurons la joie de la retrouver prochainement ! Dans l'intervalle, une nouvelle organisation se met en place afin d'assurer son remplacement.



Annick Puvilland

ÉDITO

PAR JACQUES DUPOYET, DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Respect de la laïcité et bien vivre ensemble

En cette période de rentrée scolaire, suite aux déclarations du ministre en charge de l'Éducation nationale, l'ensemble du pouvoir médiatique s'est emparé du sujet de l'interdiction du port de l'abaya en milieu scolaire. Cette décision semble logique au regard ne serait-ce que des dispositions de la loi de 2004 portant sur la laïcité, pourtant cela questionne la définition et de l'identification des vêtements à connotation religieuse. Pour les interdire, il faut les définir de façon claire. Comment, dans le cas de l'abaya, quand la limite entre tissu culturel et religieux est intrinsèquement floue ? Quoi qu'il en soit, **il convient tout de même de s'interroger sur une décision, somme toute politique, qui donne vraiment l'impression d'avoir été prise dans la précipitation par le ministre de l'Éducation nationale pour donner un gage à un électorat quelque peu inquiet** de la montée de l'intégrisme musulman. Même si cette décision traduit en soi le souci réel de marquer la volonté de faire respecter le principe de laïcité dans notre pays, et en premier lieu dans le monde de l'éducation qui en est par nature un des principaux vecteurs, il semble vraiment paradoxal de procéder de la sorte, en informant familles, enseignants et responsables d'établissement tout juste à la veille d'une rentrée scolaire.

Le phénomène identitaire en question est connu depuis longtemps, et on l'a laissé tranquillement se développer sans agir, ce qui pouvait être interprété comme un accord tacite du pouvoir politique et de ses représentants. Alors pourquoi agir dans la précipitation, sans avoir pris le temps de préparer les esprits à cette disposition et d'en expliciter les tenants et aboutissants ? Si cette mesure avait pu être prise bien en amont, pour en faciliter compréhension et adhésion, dans le cadre de dispositions plus larges qu'uniquement ciblées sur la population musulmane, avec pour la rassurer ne serait-ce que de simples rappels sur des tenues décentes pour l'ensemble des élèves, elle aurait eu le mérite de ne pas être imposée dans une forme d'autoritarisme, qui ne peut que conduire à des frustrations, du ressentiment, voire à des antagonismes.

Sans aller jusqu'à l'imposition du port d'un uniforme – qui simplifierait bien des choses en matière de discrimination, tant sur le plan social que religieux – il eut été de bon ton de rappeler à minima une norme vestimentaire de bon goût pour tous, devant largement trouver sa place entre laïcité, convenances et respect d'autrui. Le souci du bien commun et du bien vivre ensemble mérite de fait une toute autre réflexion que celle d'apposer une simple signature au bas d'une circulaire, fusse-t-elle ministérielle. Il invite vraiment à faire œuvre de pédagogie, surtout en matière d'éducation. ■



C'EST VOUS
QUI LE DITES !

Burn-out, anxiété, symptôme dépressif, insomnies... Les médecins, soumis à un travail exigeant et stressant, sont nombreux à souffrir de détresse psychologique liée à leur activité professionnelle. Les conséquences possibles sont multiples dans le court terme telles qu'arrêt de travail, changement de profession ou départ à la retraite, mais aussi dans le moyen terme sur l'offre de soins et sur la santé mentale des médecins.

Comment déceler, accompagner, mais surtout prévenir et éviter cette souffrance ?

L'URPS Médecins libéraux AuRA* organise vendredi 13 octobre le colloque

« Bien vivre pour bien soigner » pour les médecins libéraux et étudiants en médecine.

* Union régionale des professionnels de santé Médecins libéraux Auvergne-Rhône-Alpes

**DR SYLVIE
FILLEY-BERNARD**
PRÉSIDENTE DE L'URPS
MÉDECINS LIBÉRAUX AURA



LIRE
notre article
complet
sur le site



Providentiel et enchanteur jardin

ITEP* de Seillon, ITEP des Alaniers, Institut des jeunes sourds : les trois établissements se sont unis pour offrir aux jeunes une innovante expérience de formation et création hors les murs, favorisant la rencontre, l'apprentissage de techniques, la confiance en soi, la sensibilisation à la biodiversité. Ainsi a éclos, au cœur des jardins familiaux de la Providence à Bourg-en-Bresse, un coloré « jardin différencié ». Conçu, aménagé, entretenu par les jeunes, il fait l'admiration de tous.

* Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique



« La première présence de l'État sur notre territoire, c'est celle des forces de sécurité intérieure et de secours.

La sécurité, garantie de nos libertés, est le premier des services que l'État doit garantir à la population. »

CHANTAL MAUCHET, PRÉFÈTE DE L'AIN



« Chez les bénéficiaires, le public jeune, c'est environ 25 %. Cela devient alarmant. »

ANNE-CATHERINE JENN
PRÉSIDENTE DES RESTOS DU CŒUR DE L'AIN

VITE DIT !

Préfecture de l'Ain

Virginie Guérin-Robinet a été nommée secrétaire générale de la Préfecture de l'Ain et sous-préfète de l'arrondissement de Bourg-en-Bresse, au 1^{er} septembre. Elle succède à Philippe Beuzelin, qui a rejoint le secrétariat général du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer.

Ess'Ain, coopérative d'activité et d'emploi

Alain Garny (ci-contre), gérant de la coopérative d'activité et d'emploi Ess'Ain et chargé d'accompagnement, a fait valoir ses droits à la retraite en juillet.



Il est remplacé par deux co-gérants : Nathalie Lambert et Xavier Ravot, entrepreneurs chez Ess'Ain. Une nouvelle directrice opérationnelle, Marie Lafitte, est arrivée à la mi-mai.

Des livres jeunesse adaptés à tous les handicaps

Un nouvel espace a pris place sur les rayons de la médiathèque de Châtillon-sur-Chalaronne. Intitulé Édition jeunesse accessible, il rassemble une cinquantaine d'ouvrages dédiés aux enfants en situation de handicap (sourds, malentendants, aveugles, malvoyants, déficients intellectuels, DYS...) et s'étoffera ces prochains mois. On y trouve des livres en braille, des ouvrages sur la langue des signes, des albums sans texte, des livres à pictogrammes...

Pour créer ce fonds, les bibliothécaires Françoise Méline et Emilie Xiong ont suivi la formation Signes de sens imaginée par Virginie Brivady et portée par la Bibliothèque départementale de l'Ain.

Au total, douze établissements de l'Ain se sont inscrits à cette



formation. En novembre, une semaine sera consacrée à l'édition jeunesse accessible avec de multiples animations dans les médiathèques.

Emilie Xiong a suivi la formation sur l'édition jeunesse accessible.

Medef / Tremplin Coopération active

Insertion par l'activité économique et entreprises « classiques » : les deux mondes ont tout intérêt à se rapprocher, mieux se connaître, développer des collaborations. La convention signée le 27 juin entre l'association d'insertion et le Medef de l'Ain – jadis inenvisageable, rappelait Agnès Bureau, présidente de Tremplin – est un bel exemple aujourd'hui de cette volonté de créer des passerelles, d'agir ensemble. Tremplin accompagne plus de 300 personnes vers l'emploi par an.

« Les entreprises cherchent des collaborateurs motivés. Le partenariat est une évidence », souligne Stéphane Rostaing, président du Medef 01. « L'entreprise a un rôle social fort. »

Des liens existent déjà : des employeurs accueillent et embauchent des personnes en parcours d'insertion, des actions communes pour casser les préjugés sont à l'œuvre, des projets innovants tels que Textile 360 unissent Tremplin et des entreprises... Le partenariat renforce le champ des possibles vers l'emploi. ■



Des employeurs et le député Xavier Breton étaient présents pour la signature de la convention.

Tweet wall / X wall



Ain domiciles Services • 11 sept [@aindomservices](#)

Les étudiants d'aujourd'hui sont les professionnels de demain. Accompagner, former, encadrer mais aussi conseiller et guider. Des missions importantes pour notre association qui était présente à la journée porte ouverte de l'[@AFPA](#) Rhône-Alpes ce vendredi. **#formation #domicile**

Alfa 3a • 5 sept • [@Alfa3a_Asso](#) **#PREVENTE**

3^e étude **#Pauvreté #Précarité** dans l'**#ain** (sortie le 17.09.23)
+ 110 pages de données statistiques, cartographies, analyses et témoignages
+ 1 dossier retraçant les temps forts des 12^e **#Rencontresd'Interaction**
> Acheter l'étude sur : urlz.fr/nsnK

Les Restos du Cœur • 8 sept • [@restosducoeur](#)

[Journée Internationale de l'Alphabétisation]
Nous sommes conscients que la maîtrise du français est une compétence essentielle pour une intégration réussie. De la remise à niveau à l'alphabétisation, nos ateliers ouvrent des portes vers l'autonomie. **#JournéeAlphabétisation**

[@HandisportAin](#) • 23 août

Découvrez notre partenaire [@PDombes](#), une association qui accompagne les personnes en recherche d'emploi ou de stage. Ils organisent notamment le forum Talent et Handicap le 7 octobre prochain en présence du Comité qui proposera des animations.

Très pragmatique, curieuse et dynamique, la nouvelle sous-préfète de Nantua, Danielle Balu, 41 ans, a pris ses fonctions dans l'Ain en octobre 2022, après plus de deux ans passés en tant que directrice de la sécurité de la préfecture de Saône-et-Loire. Avant cela, cette conseillère de l'administration et de l'outre-mer a notamment travaillé, entre 2013 et 2020, sur l'aménagement du territoire, puis sur les affaires financières au secrétariat général pour les affaires régionales d'Alsace puis du Grand-Est.

Propos recueillis par Bénédicte Limon

Danielle Balu

SOUS-PRÉFÈTE DE NANTUA



« Nous testons **un permis de louer** »

En octobre 2022, le président de la République a décidé la réouverture de cinq sous-préfectures en métropole dont celle de Nantua. Pourquoi ?

L'objectif est de renforcer la place de l'État dans les territoires et de retrouver un maximum de proximité avec le terrain. C'est une conséquence directe de la crise des gilets jaunes qui a amené l'État à revoir sa posture. Plusieurs sous-préfectures avaient en effet été fermées en France depuis une quinzaine d'années à la suite de différentes réformes de l'État, notamment lors de la Révision générale des politiques publiques de 2007. C'est une bonne nouvelle pour les élus de l'arrondissement de Nantua et la population qui retrouvent un interlocuteur privilégié après un éloignement provoqué par le jumelage, entre 2016 et 2022, des arrondissements de Gex et Nantua. Le sous-préfet perdait alors beaucoup de temps dans les transports au lieu d'être sur le terrain. Son bureau c'était sa voiture.

Le sous-préfet représente le préfet du département auprès des élus et des acteurs du territoire.

Dans son arrondissement, il est donc « les yeux et les oreilles de l'État » depuis la création des préfets sous Napoléon en 1800. Son rôle est de veiller au respect du contrôle de légalité, des lois et règlements, et de concourir au maintien de l'ordre public et de la sécurité en lien avec la gendarmerie et la police.

Il facilite aussi le développement économique du territoire en lien avec les acteurs économiques concernés. Tout l'enjeu du sous-préfet est de connaître finement son territoire pour agir de la manière la plus efficace possible par rapport aux besoins identifiés.

J'ai l'ambition d'ici la fin de l'année de rencontrer les 62 maires de mon arrondissement (93 542 habitants). L'idée est de garder un maximum de proximité pour les citoyens — d'où le choix qui avait été fait en 2019 de garder en sous-préfecture un espace France Services pour que la sous-préfecture continue de vivre et d'accueillir du public.

Quels sont les spécificités de l'arrondissement dont vous avez la responsabilité ?

Il est assez contrasté, dominé par deux poumons économiques, Oyonnax et Valsérhône, deux communes de plus de 20 000 habitants entourées de nombreuses communes rurales parfois d'une centaine d'habitants, de moyennes montagnes aux domaines forestiers omniprésents, soit 62 communes et trois intercommunalités (Haut-Bugey Agglomération ; la communauté de communes Rives de l'Ain et Pays du Cerdon et celle du Pays bellegardien). C'est un territoire très dynamique et on a vraiment envie d'accompagner les élus, les associations, les chefs d'entreprise, les collectifs citoyens dans leurs projets. Nous allons par exemple aider Haut-Bugey Agglomération, la collectivité propriétaire du stade Charles-Mathon, à le faire monter en gamme suite au retour en TOP14 d'Oyonnax Rugby. Nous accompagnons aussi les élus dans la transition écologique, sur le volet biodiversité

ou celui de la renaturation de friches comme sur le projet d'une ancienne déchèterie à Neuville-sur-Ain par exemple. Nous suivons les conventions « Action Cœur de ville » pour Oyonnax, Nantua et celles davantage centrées sur la ruralité « Petites villes de demain » pour Nantua, Valsérhône, Poncin et Pont-d'Ain. L'idée est d'aider financièrement pour permettre à des équipements publics de voir le jour : maisons de santé, équipements sportifs, etc.

On s'appuie à chaque fois sur les acteurs du territoire, les collectifs citoyens. Et quand je visite une commune, je demande toujours au maire de me proposer une visite ou rencontre avec une entreprise une association locale.

Quelles priorités avez-vous définies pour le développement de ce territoire ?

L'emploi est en tête de mes objectifs. Valsérhône est une ancienne ville industrielle qui est en train de se transformer complètement et devient la deuxième couronne de la Suisse après le Pays de Gex. Le nombre de frontaliers est à la hausse dans l'arrondissement (4 024 frontaliers au total en 2022). Accompagner les entreprises, en particulier celles de la Plastics Vallée, est pour moi un enjeu majeur pour les aider à recruter des profils qualifiés. Je travaille sur ce dossier avec la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS), Pôle emploi, la Mission locale et l'École de la 2^e chance de l'Ain (E2CO1) afin de créer du lien entre les entreprises et ces structures, et des ponts entre les entreprises et les demandeurs d'emploi. Nous créons des job datings, un salon de l'emploi à Nantua en septembre.



Au plus proche du terrain



« Il faut aller vers l'apaisement et ne pas lâcher sur la défense des valeurs républicaines, en particulier auprès des jeunes ».

L'ex-préfète, Cécile Bigot-Dekeyzer, vous avait confié la responsabilité de la lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique. Quelles sont vos priorités ?

Ma mission est de soutenir les communes et les intercommunalités de tout le département sur leurs projets de rénovation de l'habitat en lien avec la Direction départementale des territoires (DDT). Elle implique également de mener tout un travail avec les bailleurs, les copropriétés, les particuliers, les collectivités pour améliorer la performance énergétique des logements.

Le pôle départemental, créé au sein de la préfecture en 2017, associe plusieurs services publics : État, Département, Intercommunalités, CAF, ADIL, MSA et le procureur pour mener les actions contre les marchands de sommeil. Ce pôle a permis de créer en 2019 un numéro unique géré par l'ADIL, le 0806 706 806, ouvert à tous pour signaler toute situation de mal logement. Depuis l'automne 2022, un

lien internet est mis à la disposition du public : Histologe. Il y a eu déjà 289 signalements par ce biais en huit mois : logement décrépi, moisissures, etc. Pour venir objectiver le signalement, une visite sur site est programmée pour voir s'il y a un manquement ou pas au règlement sanitaire départemental. Si besoin, le propriétaire sera mis en demeure de réaliser les travaux nécessaires. Ce pôle suit aussi les cas d'incurie, une vingtaine actuellement dans l'arrondissement. Nous avons un partenaire qui travaille avec l'association Ain'Appui qui va venir traiter spécifiquement ces cas d'incurie.

Avec Haut-Bugey Agglomération et la Ville de Nantua, nous avons mis en place « le permis de louer » grâce à la loi Alur qui donne la possibilité aux collectivités d'imposer une déclaration ou une autorisation préalable à la location d'un logement. C'est un outil très intéressant mais très peu utilisé par les collectivités (400 en France seulement). J'en fais beaucoup la promotion auprès des élus que je rencontre. Si l'autorisation est en vigueur dans la commune, cela nous permet d'aller voir le logement *in situ* et nous oblige à travailler avec les agences immobilières pour les sensibiliser aux logements qu'elles louent. Nous avons organisé plusieurs réunions avec les agences pour leur rappeler le réglementaire, les droits et les obligations des propriétaires et locataires. Plus de 80 personnes, élus et professionnels de l'immobilier, ont participé aux réunions à Nantua. D'autres temps

de rencontre ont déjà eu lieu sur l'arrondissement de Gex et celui de Belley.

Pour le volet coercitif, nous envisageons de travailler avec la nouvelle procureure pour lutter contre les marchands de sommeil en montant une opération avec la gendarmerie d'ici la fin de l'année. On a des noms qui reviennent régulièrement dans les signalements. On amasse les faisceaux d'indices et les preuves car en général il n'y a pas de bail et les loyers sont réglés en liquide. L'objectif est de lancer une enquête judiciaire en coordination avec la procureure, que l'on doit convaincre de prioriser ces dossiers.

Comment vos origines influencent-elles votre vision de la République française ?

J'ai un parcours de méritocratie à la française. Je suis une enfant issue d'un père français et d'une mère brésilienne qui a profité pleinement de l'école de la République et qui, grâce aux concours et aux belles rencontres professionnelles, a pu poursuivre une carrière professionnelle intéressante.

En France, si vous travaillez, si vous en avez envie, vous avez toutes vos chances et vous pouvez faire ce que vous voulez.

Dès que je le peux, je transmets beaucoup cette idée : il faut croire en vous et en votre capacité de travail. Il faut aller vers l'apaisement et ne pas lâcher sur la défense des valeurs républicaines, en particulier auprès des jeunes. ■

Lutter contre le mal logement

- Signaler l'habitat indigne : un téléphone (0806 706 806) et un site internet (Histologe : histologe.beta.gouv.fr)
- Ain'appui organise tout au long de l'année des webinaires relatifs à l'incurie.
- L'ADIL organise régulièrement des webinaires / formations relatifs à différents sujets liés à l'habitat.
- Le Centre psychothérapique de l'Ain envisage d'organiser une semaine de la santé mentale liée au logement à l'automne 2023.
- Le Département organise en octobre une action relative au logement.

PATRICIA HYVERNAT

Le cœur sur la main

PAR ANNICK JOASSON

Humanité, générosité, altruisme, partage, volonté, refus de l'injustice animent depuis toujours cette paysanne-boulangère, toujours prête à accueillir et aider ceux qui en ont besoin.

« JE SUIS APPELÉE TOUS LES JOURS PAR DES PATRONS COMPLÈTEMENT DÉSESPÉRÉS, QUI ONT BESOIN DE LEUR APPRENTI, LUI ONT TOUT APPRIS. LES JEUNES ONT TOUT DONNÉ, SUBISSENT UNE INJUSTICE ! »



Faire une grève de la faim était plus supportable que de voir Yaya retourner dans son pays » : en 2021, révoltée face à la menace d'expulsion du jeune Guinéen sérieux et hyper motivé qu'elle avait accueilli, commencé à former au métier et qui devait entrer en apprentissage chez elle, Patricia Hyvernat,

paysanne-boulangère avec son mari Henri-Pierre dans la Dombes, n'a pas hésité à employer le seul moyen qui lui restait. Avec courage, sans s'arrêter de confectionner pains, brioches, cakes et d'aller les vendre sur les marchés. Et avec succès.

D'autres petits patrons sont confrontés de même au problème de leur apprenti migrant isolé qui, brutalement à ses 18 ans, n'a plus aucun droit au travail et à la formation. « *Beaucoup m'ont appelé ensuite.* » Avec l'un d'eux, Stéphane Ravacley, elle fonde alors l'association Patron.ne.s solidaires, qui intervient partout en France et a soutenu depuis une trentaine de régularisations.

Une main bienveillante

La volonté d'aider les autres, de toujours apprendre et transmettre, est profondément ancrée chez Patricia. Les artisans et les migrants ne sont pas les seuls à qui elle apporte volontiers une écoute et une main bienveillante. À la ferme, elle accueille depuis toujours des groupes d'enfants et d'adultes handicapés à qui elle fait découvrir les bienfaits de l'équithérapie, qu'elle pratique depuis ses débuts dans la vie active : formée au métier de palefrenier-soigneur, elle avait travaillé tout de suite dans un centre équestre auprès du public handicapé. Elle ouvre aussi volontiers sa porte à des personnes en difficulté, se trou-



Bio



- Agricultrice puis paysanne-boulangère à la Chapelle-du-Chatelard
- Cofondatrice et présidente de l'association Patron.ne.s solidaires
- Accueil à la ferme des groupes d'enfants et d'adultes handicapés
- 56 ans
- 5 enfants



Quand on s'implique, on assume

vant à la rue, aux chiens et chats abandonnés...

« Quand j'ai eu des difficultés, on m'a aidée : j'ai toujours dit que j'aiderai les autres » glisse-t-elle discrètement. La vie ne l'a pas épargnée : une enfance chez des parents nourriciers, le deuil de son premier mari avec qui elle était devenue agricultrice et a eu cinq enfants, mort à 47 ans, les rumeurs — « *Ma mère était issue des gens du voyage. Il y a encore du travail à faire sur l'acceptation de la différence !* »...

Au village, son état d'esprit ne plaît pas à tout le monde. « *Quand on s'implique, on assume les conséquences* » et tant pis si les voisins ne sont plus clients ! ■

Un établissement Bienvenue... ch

Qui oserait s'opposer à l'ouverture d'une structure sociale ou médico-sociale ? Sur le papier, personne. Mais dans les faits, deux exemples aindinois récents ont montré l'hostilité que ces projets pouvaient rencontrer. Créer ces structures, oui, mais ailleurs ! Alors, comment les associations gestionnaires et les collectivités peuvent-elles travailler ensemble pour des implantations réussies ?

Mode d'emploi

La consultation des acteurs et l'adhésion de tous semblent deux ingrédients indispensables.

À partir du repérage d'un besoin sur le territoire, élus ou État sollicitent les associations gestionnaires du secteur pour apporter une réponse. Le souci intervient alors que se pose la question du lieu où implanter une telle structure. « *Quand on est prudents, on travaille différentes solutions pour espérer en voir émerger une* », raconte Guillaume Beaurepaire. Les rejets francs sont rares, mais les déconvenues existent. « *On nous reçoit, on nous dit que notre projet est indispensable, mais serait mieux dans la commune d'à côté !* » Le problème est d'autant plus présent pour certaines structures à l'image plus négative que d'autres. « *Si on va voir un élu pour lui parler d'une résidence sociale jeunes, immédiatement, on a de l'engouement. Avec un centre pour mineurs non accompagnés, ce n'est pas la même réaction !* » Loin de la réalité où ces deux types d'établissements produiraient des nuisances proches, les représentations ont la vie dure.

En commun

Les projets semblent d'autant mieux acceptés qu'ils sont portés par des élus comme une réponse à une nécessité de proximité, surtout dans le logement social. « *Implanter une résidence sociale ou une pension de famille se fait en accord avec les élus, le bassin de population* », ajoute Denise Bouvier. À Habitat et Humanisme, le travail de pédagogie sur le secteur est la règle. « *Dans une logique de respect des compétences des élus, c'est parce qu'un projet satisfait les besoins d'un territoire qu'il est recevable. Dès qu'il est imposé par en haut, on se dit "pourquoi chez moi ?"* » poursuit Guillaume Beaurepaire. Daniel Fabre insiste sur la communication, qu'il s'agisse de besoins s'exprimant sur place ou de demandes arrivant d'en haut. Il souligne l'importance du binôme entre les maires et le préfet. « *Si les élus locaux ne sont pas sollicités en amont, interrogés sur le contexte, il y aura un déficit difficile à combler.* » ■

Il faut garder la foi dans ce que nous faisons. Ce que l'on peut porter collectivement ne fonctionnera que si l'on est en phase les uns avec les autres, malgré nos différences. Il faut que l'on croie à notre message.



LILIANE FALCON

MEMBRE DU BUREAU DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN
DÉLÉGUÉE AUX SOLIDARITÉS,
ADJOINTE AU MAIRE D'AMBÉRIEU-EN-BUGEY



Le dialogue doit s'installer localement, mais aussi à tous les niveaux. Plus on sera ensemble, plus on sera cohérents, mieux les décisions seront acceptées et acceptables pour tous.

DANIEL FABRE

MAIRE D'AMBÉRIEU-EN-BUGEY

Il est compliqué d'imposer quelque chose à une commune ou un territoire. Il faut qu'un tissu se crée entre les élus et les associations. À Gex, nous avons deux résidences sociales. Nous avons fait un gros travail pendant deux ans avec le maire et tout le secteur pour que ça fonctionne.



DENISE BOUVIER

PRÉSIDENTE D'HABITAT ET HUMANISME PAYS DE L'AIN

ent social ? ez les autres

ECOUTER
le replay



Une ville qui s'engage

« Ambérieu a toujours eu cette sensibilité, a toujours été une terre d'accueil », insiste Daniel Fabre à propos de l'implantation de ces structures. Cet engagement est aussi visible dans le logement social qui représente 32 % des habitations, bien au-delà du seuil obligatoire de 25 %. Le territoire est décrit par tous comme généreux, avec des habitants impliqués et un tissu associatif robuste. Ce serait une tradition, ancrée dans l'ADN de la ville, qui perdure malgré le renouvellement de la population.



Accepter un équipement social à proximité, c'est une démarche de générosité. Sans ça, il y aurait moins de problèmes, c'est inévitable. Mais c'est aussi une source d'opportunités de participer au lien social, de voir un territoire se dynamiser avec la présence d'associations, d'activités qui se montent.

GUILLAUME BEAUREPAIRE
DIRECTEUR GÉNÉRAL D'ALFA3A

La fin de l'écoute ?

« **Tous les habitants ont a priori des craintes sur les projets nouveaux.** » Ce constat partagé et qui s'applique à tous les projets est encore plus prégnant dans le social. L'ouverture d'un centre d'accueil induit une

peur qu'il attire des « gens dangereux ». Pour Daniel Fabre, cette peur d'un changement qui génère de l'inquiétude s'accompagne depuis quelques années **d'une évolution de comportement des habitants.** « Depuis les gilets jaunes, chacun se dit qu'il peut se fédérer, influencer sur le sens des choses. À Ambérieu, depuis six, huit mois, trois ou quatre collectifs se sont créés sur des sujets différents. » Désormais, il n'est plus question de confronter les points de vue en réunion publique pour trouver une solution. La discussion et l'écoute sont devenues impossibles.

Guillaume Beaurepaire y perçoit **un enjeu de crédibilité.** « Est-ce que la parole publique a toujours été respectée, est-ce que les engagements ont toujours été tenus ? » Au-delà des collectivités locales, la légitimité de l'État serait en cause. « S'il pense qu'un projet doit se faire à un endroit pour répondre à un besoin identifié, le fait que quelques opposants puissent faire échouer cette décision montre la perte d'autorité de l'État qui n'a plus de légitimité pour décider de ce qui est nécessaire à l'intérêt général. » Daniel Fabre acquiesce : « si on ne se ressaisit pas, il va être compliqué d'entreprendre quelque chose à l'avenir. » L'enjeu serait de **faire preuve de courage, de ténacité pour arrêter des choix, assumer et porter un projet cohérent, équilibré pour la commune, qui implique les habitants et répond aux enjeux sociaux.** ■





Main dans la main

La concertation, les échanges en amont sont essentiels pour définir les contours du projet et étudier sa faisabilité. « *L'environnement existant peut faciliter ce type d'implantation* », rappelle Daniel Fabre. Liliane Falcon insiste sur **la force du tissu associatif ambarrois et les liens solides noués avec lui**. « *Cette proximité avec les associations, les centres sociaux, la MJC, ce travail multi-acteurs permet de mieux appréhender les choses. Ce lien de confiance construit ensemble est important, mais prend du temps.* »

Les associations gestionnaires adhèrent à cette philosophie. Ces liens sont la base de la démarche d'Habitat et humanisme. « *Nous travaillons avec des associations partenaires qui ont des besoins* », ajoute Denise Bouvier. « *On s'associe pour créer un lieu de vie qui corresponde et puisse s'intégrer sur le territoire.* » De son côté, la communauté de communes peut agir comme **facilitateur de liens en aménageant des passerelles avec les acteurs de la solidarité** pour les aider, comme elle l'a fait récemment avec l'Orsac.

Un environnement adapté

Outre le relais d'acteurs locaux, une implantation réussie passe par **des équipements publics à la hauteur**. La question de l'accès à la santé est ainsi un sujet épineux sur lequel Alfa3a travaille avec l'ARS*. À Ambérieu, des expériences ont été menées avec le CADA pour faciliter l'intégration des enfants et des familles allophones. Des animations de quartier en lien avec la MJC ont permis à des jeunes du centre de participer à des représentations devant un public varié. « *C'était très important pour la solidarité et l'accueil de montrer aux populations environnantes qu'ils ne représentaient pas un danger, mais une richesse* », se souvient Liliane Falcon.

Pour aller plus loin, Alfa3a souhaite renforcer un changement de paradigme. « *On insiste souvent sur le fait de rendre acteurs les personnes accueillies pour mieux connaître leur culture. Il faudrait aussi rendre acteurs les habitants pour qu'ils puissent apporter leur culture, leur savoir, leur langue.* » ■

* Agence régionale de santé / ** centre d'accueil de demandeurs d'asile

ANIMATION	ISABELLE BERGER (RCF), CHRISTOPHE MILAZZO
SYNTHÈSE	CHRISTOPHE MILAZZO
RÉALISATION RCF	PAUL MORANDAT
PHOTOS	JEAN-FRANÇOIS BASSET

Expliquer pour déminer

La réussite de ces projets passe par la pédagogie. « *Quand on installe une famille, on fait un travail sur l'immeuble pour qu'ils soient intégrés* », souligne Denise Bouvier. Côté collectivités, il s'agit d'expliquer les enjeux au plus grand nombre. Daniel Fabre relève un problème de la communication. « *Faire une réunion publique, c'est fini ! L'objectif ne sera pas atteint. On doit imaginer une forme de communication particulière pour chaque projet.* »

Ces notions sont essentielles à l'acceptation d'une implantation, comme l'a démontré l'exemple du château de Varey. Guillaume Beaurepaire regrette que le relais médiatique ait été erroné, les enjeux étant présentés par le seul prisme de la perception des habitants.

Mieux se connaître

« **La richesse de la rencontre de l'autre est très importante et peut débloquer des situations** », insiste Denise Bouvier. Cette curiosité est essentielle pour lever les craintes. « *On a peur parce qu'on ne connaît pas* », regrette Daniel Fabre.

Une communication réussie passerait avant tout par **des actions concrètes montrant le quotidien des personnes accompagnées**. Denise Bouvier cite l'exemple d'une animation autour du ramassage des cerises à la Côtière qui a rapproché les populations et a tissé des liens durables.

La mixité : un atout ?

Ces rencontres, cette mixité sont une chance. À Habitat et humanisme, c'est même un cœur de métier. Il semble qu'**éviter le regroupement de structures sur certaines zones soit une nécessité**. « *Jusqu'en 2002-2003, le logement social se concentrait vers la gare* », rappelle Liliane Falcon. « *Depuis, on essaie de les disséminer pour mélanger notre population. La concentration pose quelques soucis.* » Guillaume Beaurepaire rejoint ce diagnostic, mais soulève un bémol. « *Dans certains de nos centres, une trop forte mixité est ingérable, car elle crée des mélanges de situations très compliquées à appréhender.* »

Cette table ronde est disponible en podcast sur <https://www.interaction01.info/>

Les troubles neurodéveloppementaux chez les jeunes enfants

Les troubles neurodéveloppementaux (TND) se manifestent par une altération du développement moteur, cognitif ou affectif. Ils regroupent notamment :

- ◇ La déficience intellectuelle
- ◇ Les troubles spécifiques des apprentissages (appelés parfois troubles « dys » : lecture, calcul, expression écrite...)
- ◇ Les troubles du spectre autistique
- ◇ Le déficit attentionnel, l'hyperactivité
- ◇ Les troubles de la communication
- ◇ Les troubles moteurs (trouble développemental de la coordination, tic...)

Repérer des signaux

Les TND provoquent des décalages dans les acquisitions par rapport aux autres enfants. De 0 à 6 ans, ils prennent la forme de difficultés de socialisation, de retard dans le développement du langage, dans la pratique du jeu, dans des gestes répétitifs, des routines, des troubles du sommeil ou de l'alimentation. Ces difficultés peuvent être repérées dès le plus jeune âge. Plus elles sont sévères, plus elles sont identifiables.

Une porte d'entrée : le médecin

Dès que le parent a un doute, il peut en parler à son médecin (généraliste, pédiatre, médecin scolaire ou de PMI). Le retour d'expérience d'un éventuel lieu de garde est utile pour voir comment l'enfant agit hors du domicile. Le médecin examine, confirme les doutes et peut orienter l'enfant. Il s'intéresse au langage, à la motricité fine, globale, à la socialisation, à la cognition. Les signes d'alerte de TND se repèrent à partir d'une grille établie par la délégation interministérielle à l'autisme et aux TND. Une consultation par un médecin formé ou en structure spécialisée est recommandée pour les enfants à haut risque.

La PCO : agir le plus tôt possible

Gérée depuis décembre 2020 par les PEP01, la Plateforme de coopération et d'orientation facilite la construction du parcours de l'enfant avant la pose d'un diagnostic. Elle oriente vers des professionnels libéraux respectueux des recommandations de bonne pratique de la HAS* pour une prise en charge adaptée d'un an, renouvelable une fois, sans reste à charge pour les familles.

Les CAMSP : un atout sur le territoire

Le médecin peut aussi orienter une famille vers un Centre d'action médico-sociale précoce. Il en existe quatre dans l'Ain gérés par APF-France Handicap (Bourg, Nantua et Ferney) et Entraide Union (Ambérieu). Ils assurent un suivi pluridisciplinaire jusqu'à 6 ans : dépistage, diagnostic, prévention et réduction du handicap, mise en place de soins, adaptation et formation.

Vers un diagnostic et une orientation

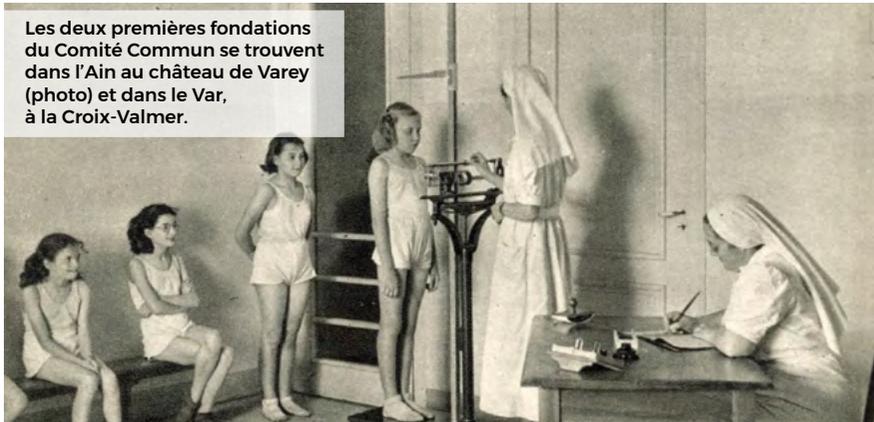
Si le besoin se fait sentir, un diagnostic de TND peut être sollicité. Il est réalisé par un médecin formé et s'appuie sur les bilans de différents spécialistes (psychomotricien, neuropsychologue...). Les cas les plus complexes peuvent être orientés vers des centres diagnostiques. Une fois le diagnostic posé, la famille peut se diriger vers la MDPH** et des orientations peuvent être envisagées vers des structures adaptées à l'enfant.

* Haute autorité de santé / ** Maison départementale des personnes handicapées

Jeune centenaire

L'association fondée en 2020 a fêté ses cent ans le 21 juin. Contradictoire ? Pas du tout ! Le groupe aux 74 structures est bâti sur les racines de deux associations marquées par un siècle d'innovations au service des valeurs.

Les deux premières fondations du Comité Commun se trouvent dans l'Ain au château de Varey (photo) et dans le Var, à la Croix-Valmer.



C'est en 1921 que des industriels lyonnais créent une structure pour défendre la famille et améliorer l'état de santé des enfants de leurs salariés : le CCHE (Comité commun pour l'hygiène de l'enfance). Son acte de naissance, la publication au Journal officiel a lieu le 21 juin 1923. Le comité s'appuie d'abord sur un suivi médical assuré par des infirmières itinérantes avant de s'étendre vers d'autres missions : versement de primes, enseignement ménager... Le CCHE dispose aussi de « fondations » où les jeunes souffrant de la tuberculose peuvent partir quelques semaines, le temps de retrouver la santé.

Le CCHE ouvre ensuite des maisons médico-sociales pour faciliter les consultations de proximité de ses adhérents. Son action porte ses fruits : la mortalité infantile à Lyon devient l'un des plus faibles de France. Pendant la guerre, le comité reste mobilisé, notamment contre la malnutrition, en créant un centre de récolte de sérum de bovidés.

Après le conflit, les maisons médico-sociales identifient le besoin de prendre en charge « l'enfance inadaptée ». Un premier centre est ouvert à Lyon en 1944. D'autres suivent. Le recul de la tuberculose conduit à une réorientation vers le handicap de certains établissements du CCHE, devenu Comité lyonnais de l'enfance en 1969 puis Comité Commun en 1978. L'association s'implique aussi dans la création d'un laboratoire de recherche sur les causes de la déficience intellectuelle.

Les années 80 marquent la naissance du deuxième pilier du futur Itinova : Santé et Bien-être gère et assure la pérennité de maisons de retraite de la Compagnie des filles de la charité de Saint-Vincent-de-Paul. Reconnus pour leur expertise, Santé et Bien-être et Comité Commun continuent à se développer et à se moderniser. Ils se regroupent en 2005 dans une Union d'association avant de fusionner pour devenir Itinova en 2020. ■

Chiffres clés

Itinova en France, c'est

- 6 390 personnes accueillies
- 2 728 salariés
- 74 structures dans 16 départements et 5 régions.

Itinova dans l'Ain, c'est

- 3 structures pour enfants en situation de handicap,
- 2 établissements pour adultes en situation de handicap
- 5 structures pour personnes âgées.

Et aujourd'hui ?

Le fil de rouge de ces cent ans est la capacité d'Itinova à innover et à évoluer en fonction des besoins de l'époque. L'association est fière de ses racines d'où ont poussé de nombreuses branches pour en faire un groupe aux activités variées, implanté dans cinq régions. En plus du handicap enfants et adultes, de la protection de l'enfance et des personnes âgées, Itinova intervient dans le champ de la précarité et du sanitaire. Le point commun est l'attention portée à la personne dans son ensemble. Chaque professionnel se mobilise pour révéler les capacités de bénéficiaires aux besoins très différents par un accompagnement sur-mesure dans toutes les étapes de la vie.



inter action

116

LE MAGAZINE DU SOCIAL DANS L'AÎN
SEPTEMBRE 2023



REPORTAGE

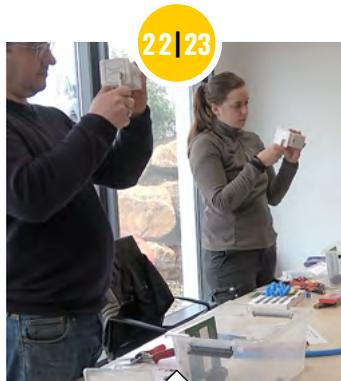
Tisser des liens de fil en aiguille

CAHIER
PARTENAIRES

SOMMAIRE
CAHIER PARTENAIRES



UDAF
PROTECTION JURIDIQUE DES
MAJEURS : CITOYENS AVANT TOUT



MSA
PRÉVENTION DES RISQUES :
À L'ÉCOUTE DU TERRAIN



Orsac
UN NOUVEL ÉTABLISSEMENT
MÉDICALISÉ



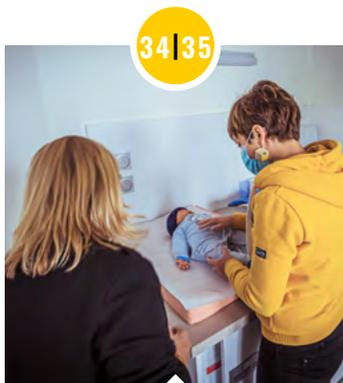
Adapa
LA TRANSFORMATION
DE L'OFFRE DE SERVICE



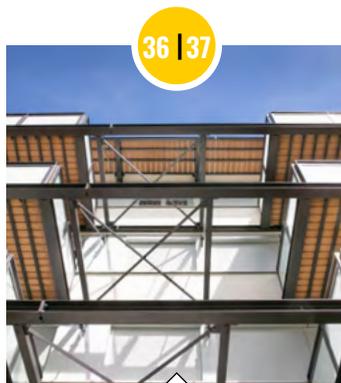
Alfa3a
UN NOUVEAU SOUFFLE
POUR VÉT'CŒUR



Adapei de l'Ain
NOUVEAU FOYER : TOP DÉPART !



Département
SPÉCIFICITÉS TERRITORIALES :
INTERVENTIONS SUR MESURE



Dynacité
MÉTAMORPHOSE D'UN QUARTIER



Ain Domicile Services
UN ACCOMPAGNEMENT COUSU MAIN

Ordre national du mérite Encourager les jeunes

L'institution fête ses 60 ans cette année. Dans l'Ain, la section, qui compte 220 compagnons, mène de nombreuses actions en direction de la jeunesse, pour transmettre des valeurs et récompenser des initiatives méritantes.

La devise
« honneur,
solidarité,
mémoire »
traverse nos
actions.

Deux sections de jeunes sapeurs-pompiers ont été distinguées par l'ONM, section de l'Ain. À chacune, un prix de 600 € a été remis : Pont-de-Veyle (18 JSP) pour son action en faveur de l'association « Un, deux, trois, soleil », et La Plaine Tonique (29 JSP, ici en photo) pour ses actions en faveur de l'« œuvre des pupilles ».



Françoise Bouvet sort délicatement la décoration d'une jolie boîte. Une étoile à six branches, émaillée de bleu. Elle a été distinguée de l'Ordre national du mérite (ONM) en 2015 après une carrière passée dans la fonction publique. Un insigne de chevalier qui l'a « touchée, surprise et honorée ». Elle a ensuite intégré la section de l'Ain de l'association nationale des membres de l'Ordre national du mérite. Depuis 2022, elle en est la présidente, succédant à Daniel Pobel. « J'ai trouvé un bel outil. C'est bien volontiers que je redonne, car j'estime que je dois. »

La section de l'Ain compte 220 compagnons. La première mission de Françoise Bouvet et de son équipe est de veiller à l'esprit de solidarité, en portant attention à chaque compagnon et en organisant des manifestations sur l'ensemble du territoire. Solidarité et mémoire : l'ONM participe à chaque cérémonie commémorative et met un point d'honneur à transmettre. « Nous sommes très attentifs à la jeunesse », insiste Françoise Bouvet.

JOURNÉE FESTIVE LE 7 OCTOBRE

L'association le fait de deux manières. **Elle remet des prix pour récompenser des actions, comme en 2023, à des collégiens, des jeunes sapeurs-pompiers, des jeunes du service militaire volontaire ou, pour la première fois, à des jeunes**

En 2022, Françoise Bouvet a succédé à Daniel Pobel à la présidence de la section de l'Ain de l'ONM.



de l'École de la deuxième chance à Oyonnax. « Ils sont méritants. Il est bien de les encourager, de les soutenir, de les rendre visibles. Leur choix est fort, il faut le leur dire. »

Les membres de l'association ont également apporté leur contribution à l'organisation d'un stage de cohésion du service national universel et ont accompagné des jeunes du centre de rééducation Romans Ferrari lors d'une sortie au musée de la Résistance de Nantua. Toute cette jeunesse sera d'ailleurs au centre d'une journée festive, le samedi 7 octobre au Domaine de la Garde à Bourg-en-Bresse, à l'occasion des 60 ans de l'Ordre national du mérite. Ils raconteront leurs expériences lors d'une table ronde. Une diversité de parcours, bien dans l'esprit de l'ONM. ■

“

Notre volonté à l'ONM : susciter et pousser les engagements, les reconnaître et les soutenir.



FRANÇOISE BOUVET
PRÉSIDENTE
ORDRE NATIONAL DU MÉRITE DE L'AIN



PROTECTION JURIDIQUE
DES MAJEURS

Le groupement des services de protection juridique des majeurs O1 (anciennement GCSMS O1) est constitué de l'UDAF, l'ATMP et l'ATPA.

Il regroupe :

- Une coordination pour les situations
- Un espace de réflexion éthique

En 2022 :

- 47 situations complexes
 - 60 % liées au logement
 - 55 % de saisines par les mandataires
 - 25 % sur le secteur de Bourg
 - 64 % de personnes en curatelle renforcée
- 4 réunions de l'espace éthique
 - Principaux thèmes : droits et liberté, choix du lieu de vie, sécurité, fin de vie

Lilian Daujat

Chargé de mission

Tél. 04 74 32 91 22

Port. 07 63 78 04 91

ldaujat@gcsmsistf01.fr

2^E JOURNÉE ÉTHIQUE EN PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS

Citoyens avant tout

Le groupement des services de protection juridique des majeurs de l'Ain a organisé sa deuxième journée de réflexion éthique le 22 juin. 250 personnes d'horizons variés en ont profité pour échanger autour de la citoyenneté.

PAR CHRISTOPHE MILAZZO

8 000 000 majeurs sont concernés en France par une mesure de protection. Un chiffre en hausse depuis deux ans que l'évolution démographique va faire progresser. Pour Anne Caron-Dégliise, le principe au cœur de ces mesures est que le majeur protégé prenne seul ses décisions si son état le permet, bien que la mesure apporte un soutien et parfois des garanties aux tiers.

Elle note des **écarts entre une volonté de favoriser un plein exercice de la citoyenneté et la réalité de mesures qui ne reconnaissent pas toujours les capacités des personnes.** « Elles pensent souvent "je suis protégé, je ne suis pas capable". » Le poids de l'histoire se fait sentir : jusqu'à la loi de 2007, on parle de mesures d'incapacité. Ce texte a établi la différence entre l'accompagnement social, médico-social et celui qui relève d'une mesure judiciaire. Il a professionnalisé **le rôle d'accompagnement, d'assistance et de représentation des mandataires.**

ET LA CITOYENNETÉ ?

Un pas symbolique a été franchi en 2019, notamment autour du droit de vote pour tous. Ce droit fondamental ancre la reconnaissance de la citoyenneté, concept qui se traduit par **un statut, un sentiment d'appartenance, des droits et libertés.** Des évolutions ont aussi concerné la santé, la protection pénale ou le droit au mariage.

Pourtant, Anne Caron-Dégliise rappelle que **le contexte sociopolitique reste compliqué.** S'il existe une volonté de changement et que de nombreux textes sont produits, les principes ne sont pas toujours appliqués dans tous les champs de la vie. L'avocate générale regrette que l'analyse médicale d'entrée en mesure de protection repose sur la seule altération des facultés, aspects négatifs, au lieu des capacités et des progrès possibles.

Parmi les avancées à venir, elle cite les États généraux des maltraitances, du ministère des Solidarités. Ils doivent aboutir à **une réflexion sur la reconnaissance de la citoyenneté et la mise en place d'un accompagnement collectif**, indispensable pour soutenir l'exercice des droits. Elle note trois freins : dénier la capacité des personnes, l'absence d'une politique publique volontaire et la non-reconnaissance de la place des différents acteurs. ■



Avocate générale à la Cour de cassation, Anne Caron-Dégliise a participé à de nombreux groupes de travail sur la bientraitance, la protection juridique et le respect du droit des personnes.



Étienne Creusevaut a insisté sur la nécessité de toujours demander l'avis de l'usager pour faire ensemble. « Il faut amener la personne à réfléchir avec son mode de fonctionnement. Elle est maîtresse de sa vie », conclut Isabel Miranda.



Paroles de majeurs protégés

Pierre Deleuze, mandataire judiciaire depuis cinq ans, en est sûr : il a le plus beau métier du monde. « *À la fin de la journée, on a facilité la vie quotidienne des personnes protégées.* » Du côté des majeurs, l'acceptation d'une mesure n'est pas toujours aisée. Valérie raconte que « *on se sent au plus bas, on a l'impression de n'être plus capable de rien.* » Florian Chaléard ajoute : « *Avant ma maladie, j'étais co-gérant d'une société, je signalais de gros chèques. Ça fait bizarre de redescendre de l'âge adulte à l'enfance.* » Il tempère : « *un majeur protégé, c'est avant tout un adulte qui a des capacités. On est à un moment où elles sont altérées, mais ce n'est pas définitif.* »

UN ATOUT

D'abord intimidé par le passage devant le juge (« *Je lui ai dit que je n'avais pas fait de bêtise!* »), il a compris que la mesure pouvait le soutenir et étayer ses compétences. « *On en a parfois peur, mais c'est un outil que les personnes en situation de vulnérabilité devraient apprendre à utiliser.* » C'est aussi ce qu'a ressenti Fabrice, aidant. « *J'ai perdu pied, la charge administrative devenait trop lourde. J'en avais besoin.* » Idem pour Viorica dont la tutelle l'a assurée d'avoir ses papiers en règle. « *Sans ça, je ne savais pas comment gérer mon argent* », poursuit Marie-Laure qui continue à faire seule les tâches dont elle se sent capable. En curatelle depuis trente ans, Sylvie a trouvé une protection face à certains proches qui ne l'empêchent pas de s'impliquer dans son centre social. « *Le mandataire est là pour redonner des capacités à comprendre* », ajoute Florian Chaléard. Il serait même un « joker » pour Pierre Deleuze.



TABLES RONDES

Comment surmonter les obstacles ?

Mandataires, juges, médecins et usagers ont débattu des freins et des leviers nécessaires pour donner toute leur place de citoyens aux majeurs protégés.

« *Le majeur protégé est titulaire de droits que personne ne peut contester* », souligne Éric Dez, avocat. Mais Fabienne Doiret, présidente de Convergence éthique et responsable de DAC dans le Rhône, met en garde : « **au nom d'une volonté de bien faire, on peut par des mécaniques opérationnelles être dans une forme de malveillance.** »

Tous s'accordent sur **le manque de connaissance entourant les mesures de protection**. Nathalie Le Baron, juge des tutelles au tribunal de Trévoux, cite l'exemple d'EHPAD imposant une mesure avant l'entrée par souci de facilité. Le problème est que les lignes ne semblent pas bouger. Éric Dez note que **les litiges de 2023 sont les mêmes qu'il y a 25 ans** : acceptation, contestation et aspects patrimoniaux. Il insiste sur l'importance de l'avocat qui peut servir de garde-fou pour vérifier la légitimité de la mesure, porter la voix du majeur et défendre ses envies et ses droits, a fortiori s'il est difficile de recueillir l'expression de ses sentiments.

Éric Dez ajoute : « *certains n'évoquent pas la notion de protection, mais restent à des dénominations anciennes d'incapables majeurs qui véhiculent l'idée d'une stigmatisation.* » Pierre Deleuze acquiesce, parlant d'un **formatage des personnes protégées**. Pour lutter contre le problème, Fabienne Doiret met en avant **le concept de « capa-**

bilités » offrant à l'individu la liberté de choisir le mode de vie auquel il attribue de la valeur.

PLUS PROCHE, PLUS INDIVIDUEL

À Trévoux, Nathalie Le Baron suit 1 300 mesures de protection, dont 40 nouvelles chaque mois. « *On a l'image que la mesure est un bloc, les jugements ne sont pas assez individualisés.* » Isabel Miranda, curatrice indépendante, rappelle que **la mesure peut être aménagée en permanence**. À travers le collectif Capdroits, elle met en avant la recherche participative pour engager une dynamique associant les majeurs protégés. Étienne Creusevaut en fait partie. Il explique vouloir apporter sa pierre à l'édifice, se sentir utile, reconnu. Médecin psychiatre, Joëlle Vernet défend le principe du certificat circonstancié qui nécessite du temps, un échange avec la personne concernée et son entourage pour **prendre en compte ses qualités, ses défauts et ses perspectives d'évolution**. En plus du manque de personnel et, parfois, de formation, elle relève **l'importance de donner l'information dans les termes adaptés et clairs**. Capdroits a déjà engagé une réflexion en ce sens. De son côté, Étienne Creusevaut a suivi une formation pour mieux les comprendre le langage médical. « *C'est aux médecins de s'adapter!* », rétorque Joëlle Vernet. ■



SANTÉ-SÉCURITÉ
AU TRAVAIL

Les chiffres 2022

- 51 sessions de formation
- 409 personnes formées
- Budget de 71 000 euros

MSA Ain-Rhône

Tél. 04 74 45 99 90
social@ain-rhone.msa.fr

PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

À l'écoute du terrain

La prévention des risques professionnels, c'est l'affaire de tous, salariés et dirigeants. La MSA Ain-Rhône mène une politique forte dans ce domaine en proposant des formations variées. Zoom sur les plus demandées.

PAR GAËLLE LANIER

Le chiffre donnerait presque le tournis : chaque journée de travail, un viticulteur donne 10 000 coups de sécateur. Mal affûté, l'outil peut donc engendrer bien des dégâts pour son utilisateur comme l'apparition de tendinites ou de troubles musculo-squelettiques.

La MSA Ain-Rhône s'est emparée de cette problématique dès 2016 en créant une formation sur l'affilage des sécateurs en viticulture. Elle a déjà bénéficié à plus de 230 salariés et exploitants. Comme toutes les formations qu'il propose, l'organisme mutualiste met un point d'honneur à partir des besoins du terrain et cible particulièrement les chefs d'entreprises. « Pour que la prévention avance, il faut d'abord sensibiliser les dirigeants. Et la formation est un très bon moyen », constate Matthieu Danguin, responsable prévention des risques professionnels à la MSA Ain-Rhône. Par des

exercices pratiques, l'exploitant prend ainsi conscience qu'un bon matériel, bien utilisé, joue un rôle essentiel sur sa santé, celle de ses collaborateurs... et l'économie de son entreprise : un sécateur mal affilé peut avoir un impact sur le végétal donc sur le rendement.

UN APPUI AU MANAGEMENT

La formule gagnante s'adapte aussi au management. Là encore, la MSA Ain-Rhône a répondu à une demande du terrain en créant il y a 18 mois la formation « Diriger ou manager par le travail réel des équipes ». Un module de trois jours qui a déjà rempli cinq sessions. « Les retours des dirigeants sont très positifs et ils nous demandent déjà une quatrième journée, se réjouit Matthieu Danguin. On a répondu aux besoins des dirigeants qui nous disaient être démunis pour gérer des tensions voire des conflits au sein de leurs entreprises. » Prévention des risques psychosociaux, amélioration de la qualité de vie au travail... Chefs d'entreprises expérimentés ou jeunes entrepreneurs, tous sont venus trouver des outils : dans un contexte de recrutement difficile, un management réussi peut être une des clés pour fidéliser ses salariés. ■

PRIX DE L'INNOVATION

- La MSA Ain-Rhône, en partenariat avec la société d'ergonomie Otherway et les MSA Alpes Vaucluse et Bourgogne, a été lauréate du Prix de l'Innovation 2022, au salon Préventica, grâce à sa formation sur l'affilage des sécateurs
- La formation, qui a beaucoup de succès, va être reprise au niveau national.



Les formations « Ne perdez pas le fil », depuis leur lancement, ont permis à 230 salariés et exploitants de se former au cours de 39 sessions.



Le préparateur physique et mental Guy Bessat et Karim Laghouag, l'un des meilleurs cavaliers mondiaux, ont animé une journée de formation en mars au centre équestre Equ'Ain à Miribel.

MÉTIER DU CHEVAL

Un bon cavalier est un cavalier... qui sait s'échauffer !

La MSA propose des journées sur la préparation physique et mentale du cavalier. Un aspect trop souvent oublié dans la pratique de l'équitation.

Guy Bessat aime comparer le couple cheval-cavalier à celui d'un couple de patineurs artistiques. « *Quand on n'est pas au même niveau que l'autre, on devient vite le maillon faible.* » Ce préparateur physique et mental — qui a fait toute sa carrière dans le monde sportif — travaille dans le milieu équestre depuis une quinzaine d'années. Il fait toujours le même constat : les cavaliers se blessent. « *L'équitation est le seul sport où l'on ne s'échauffe pas et les cavaliers ne se préparent pas mentalement à monter à cheval.* » Résultat, beaucoup d'accidents d'ordre traumatique, musculaire, tendineux, ligamentaire souvent liés à un manque de préparation physique. Avec son approche mêlant esprit et corps, Guy Bessat a accompagné plusieurs cavaliers de haut niveau et imaginé une formation. « *Ma philosophie est d'aller vers l'éducation physique équestre. Il faut éduquer son corps à monter à cheval. Plus on est relâché, plus le cheval le sera aussi. J'essaie de donner des méthodes et des temps de travaux très courts.* »

PIQÛRE DE RAPPEL

Le service de prévention des risques professionnels de la MSA Ain-Rhône propose cette formation depuis plusieurs années. Toutes les places sont prises d'assaut. En mars dernier, Guy Bessat l'a animée aux côtés de Karim Laghouag, cavalier olympique, dont il est le préparateur physique et mental. Ils ont été accueillis à Miribel, au centre équestre Equ'Ain, tenu par Annette Berthet. La dirigeante a endossé le rôle de stagiaire pendant une journée avec trois de ses employés. Elle en a tiré un vrai bénéfice, comme cavalière et enseignante. « *C'était une bonne piqure de rappel. On est souvent pris dans notre quotidien et on oublie de penser à soi alors qu'on fournit un réel effort à cheval, avec de vraies courbatures.* » La formation a aussi permis à l'équipe du centre équestre d'apporter quelques améliorations lors des cours auprès des enfants. Rênes en main, auprès du cheval, ils commencent dorénavant toujours par des tours de manège en courant. Une première chorégraphie en duo, comme un couple de patineurs. ■



3 QUESTIONS À

Brigitte Cormorèche

PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE PROTECTION SOCIALE DES NON-SALARIÉS

Pourquoi ces formations santé-sécurité au travail sont-elles essentielles ?

Ces formations représentent un réel besoin pour nos adhérents. Souvent, les chefs d'entreprises, les agriculteurs ou les exploitants travaillent seuls et ils n'ont pas d'autres occasions de se former à la prévention des risques professionnels. Nos formations partent de leurs besoins et elles concernent beaucoup de filières : la viticulture, l'élevage, le maraîchage, l'horticulture...

Que leur apportent-elles concrètement ?

Ces formations sont nécessaires, car elles permettent aux adhérents de se tenir à jour des normes de sécurité, de se protéger au quotidien, de connaître la dangerosité de leur matériel, de se soulager par les bons gestes. Le chef d'entreprise préserve ainsi sa santé et celle de ses salariés. La prévention sert aussi à l'économie de l'entreprise : se former peut permettre d'éviter de se blesser ou d'avoir un accident. Il vaut mieux prévenir que guérir.

Quel axe aimeriez-vous voir évoluer ?

Il faut intensifier la sensibilisation auprès des jeunes. Pour la MSA Ain-Rhône, c'est un volet très important. Quand on est jeune, on ne se rend pas forcément compte des risques. La MSA a des partenariats avec les établissements scolaires agricoles et nous pouvons financer des formations pour permettre d'intégrer la santé-sécurité au travail dans le cursus des élèves. Il existe par exemple des formations de prévention sur les risques de chute en tracteur ou encore la conduite de tracteur sur les terrains en pente. Depuis deux ans, nous menons aussi des actions sur les gestes de premiers secours. C'est important de sensibiliser à la source.

Grand Bourg Habitat

Coups de neuf

• Au 2-4 de la rue Duby à Bourg-en-Bresse, les deux immeubles ont fait peau neuve, côté intérieur et extérieur. Le vaste programme de réhabilitation lancé en 2021 par Grand Bourg Habitat a permis, outre la remise à niveau technique des bâtiments, d'améliorer le confort des 55 logements et de réduire la consommation énergétique des locataires. D'un coût global de 2,4 M€, l'opération, soutenue par

le Département et la Communauté d'agglomération, a nécessité 15 mois de travaux. Le 17 juin, l'inauguration finale a réuni locataires et élus.

• Autre inauguration de fin de travaux : le 1^{er} juillet, au **13 rue des Peupliers**. Au terme d'un an de travaux, l'opération lancée en mai 2022 visait à rénover et rééquiper de neuf les 24 logements (électricité, sanitaires, VMC...) et les parties communes. ■



Au premier plan, les immeubles du 2-4 rue Duby.

Semcoda

Top départ de chantiers

• À **Bellignat, au Pré des Saules**, quartier en pleine rénovation urbaine, la Semcoda a lancé le top départ officiel des travaux de réhabilitation de 86 logements (29 au 3 et 5 place des Arcades, 57 au 2 et 4 rue Claude Bernard et 2 rue Louis Braille) le 14 septembre. Coût total de l'opération : 7,123 M€.

• Autre chantier d'envergure, lancé le 28 septembre, à **Oyonnax** : la réhabilitation de 140 logements, au 13 et 15 rue Niemen, 18 à 24 rue Jean

Donier, 2 à 10 rue Beaumarchais et 95 à 103 cours de Verdun. D'un coût total de 10,133 M€, elle comprend entre autres le remplacement de l'isolation et l'étanchéité des toitures terrasses, la création de balcons de 8 m², le remplacement des équipements sanitaires des logements, l'installation d'une porte entre séjour et salle à manger dans les T4, des éclairages Led à détection infrarouge pour les paliers d'étages, la rénovation des locaux vélos... ■

Le Pré des Saules à Bellignat, avant / après.



En bref

À la une d'Ain Domicile Services

• Depuis juillet, **Ain Domicile Services intervient à la résidence Haissor de Trévoux**. Une équipe d'aides à domicile dédiée assure l'animation de temps collectifs de partage et de rencontre entre locataires et participe à accompagner la mise en place du projet de vie sociale de la résidence. Veilleur social, elle rassure par sa présence et son expertise assurant une prévention de la perte d'autonomie et une réorientation vers les professionnels qualifiés si nécessaire.



Un temps d'animation à la résidence Haissor de Trévoux.

• Du 2 au 8 octobre, la **Semaine bleue*** est à la une de l'association avec 18 ateliers de prévention de la perte d'autonomie, répartis sur les 11 antennes de proximité, en partenariat avec les Opticiens mobiles. Au programme : protéger sa vue, découvrir le numérique et se protéger, travailler sa mémoire facilement.

• Au-delà d'une obligation légale, la bienveillance est une politique associative qui s'impose à tous les salariés de l'association, en plaçant la personne accompagnée au centre de sa prise en charge. Travaillée par la fédération adédom, la **charte de bienveillance** a été transmise aux salariés et présentée lors des réunions d'équipe, rappelant l'importance de l'accompagnement personnalisé de chaque bénéficiaire.

• Ain Domicile Services a lancé son école de formation **Pasadom'l, un parcours d'intégration personnalisé** alternant formation à distance et en tutorat, s'adaptant aux besoins des futurs salariés, accompagnés par Amandine Valette, chargée de recrutement formations et intégration.

* Semaine nationale des retraités et personnes âgées



HANDICAP

L'Orsac dispose de 4 établissements sur le Plateau d'Hauteville, dont 3 sont médicalisés.

Leur fonctionnement au sein d'une unité territoriale leur permet de mutualiser plusieurs fonctions logistiques et techniques.

— Mangini

- Centre de soins médicaux
- 100 lits

— Orcet

- Établissement d'accueil médicalisé
- 44 résidents et 11 places de répit non médicalisées

— Château d'Angeville

- EHPAD (50 places)
- Soins médicaux et de réadaptation
- Résidence autonomie (43 places)

— La Freta

- Établissement et service d'aide par le travail (60 places)
- Foyer d'hébergement (50 résidents)
- Service d'accompagnement à la vie sociale (25 places)

Orsac

18 rue Bichat
69002 Lyon

Tél. 04 72 56 73 00
www.orsac.fr

HANDICAPS CÉRÉBRAUX

Un nouvel établissement médicalisé

L'Orcet, qui recevait des patients en soins médicaux et de réadaptation (SMR), a bénéficié d'une réhabilitation complète pour devenir un établissement d'accueil médicalisé (EAM) permettant le logement longue durée d'adultes en situation de handicap.

PAR MATHILDE PALFROY

L'Orcet tient une place particulière dans l'histoire de l'Orsac. Cet ancien hôtel est le premier établissement acquis par l'association, en 1937. D'abord utilisé comme sanatorium, il était devenu à la fin des années 70 un établissement de soins de suite et de réadaptation (SSR) géré conjointement avec celui de Mangini à partir de l'année 2009.

Dans le cadre du projet commun des établissements du plateau, le transfert des 71 lits de rééducation d'Orcet à Bourg-en-Bresse s'est accompagné de la re-conversion du site en EAM. L'Orsac avait dès 2016, en collaboration avec l'ARS et le Conseil départemental, envisagé d'opérer un **changement de destination du site corrélativement à sa réhabilitation**. Le nouvel établissement d'accueil médicalisé (EAM) pour adultes handicapés a ouvert ses portes début septembre.

DE CENTRE DE RÉÉDUCATION À ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL MÉDICALISÉ

En janvier 2022, l'ORSAC ouvre un nouvel établissement de soins médicaux et de réadaptation à Bourg-en-Bresse, dans l'enceinte du centre hospitalier. Les patients sont transférés dans la structure et l'association engage des

travaux de réhabilitation du bâtiment pour le transformer en établissement d'accueil médicalisé en corrélation avec le Plan régional de santé et le projet commun des établissements du plateau. L'EAM L'Orcet est dédié aux personnes en situation de handicap psychique et physique nécessitant un hébergement médicalisé. Une unité de répit de 10 places pour des séjours non médicalisés temporaires fait également partie du projet. Le bâtiment et ses extérieurs ont été entièrement réhabilités. Tout a été démolé à l'intérieur, de manière à intégralement réagencer les 5 000 m² disponibles et à remettre aux normes tous les équipements.

CRÉATION D'UN ÉTABLISSEMENT SPÉCIALISÉ

Trois types de publics pourront être hébergés : les personnes atteintes d'un handicap psychique, les personnes cérébralement lésées, et les personnes souffrant d'une encéphalopathie chronique ou du syndrome de Korsakoff. « Nos résidents seront susceptibles de venir de tout le département. Ils seront orientés par la MDPH* », explique Thibaud Cloître, directeur adjoint du centre Orcet-Mangini qui a coordonné la réhabilitation du site.

Les résidents disposent de chambres d'environ 25 m² assorties de salles de bain et sanitaires privatifs ainsi que de pièces communes et lieux partagés : salle à manger, salle d'activités, salle d'apaisement et jardins privés. « Nous avons souhaité privilégier les soins et le bien-être de nos futurs résidents. Les espaces sont lumineux et très spacieux. »

L'EAM comporte cinq unités mixtes : quatre sans contenance, permettant une circulation libre, et une unité contenant sécurisée destinée aux patients à risque de fugue. Une cinquantaine de salariés en ETP exerce sur le site pour s'occuper des 54 résidents : aides-soignants, infirmiers, et personnel relevant des services éducatifs. ■

* Maison départementale des personnes handicapées.



Le nouvel EAM comporte 44 places d'hébergement permanent. Il comportera également 10 places de répit pour des séjours non médicalisés temporaires de rupture à destination de personnes polyhandicapées autonomes.



STRATÉGIE

2022 en chiffres clefs

- 1 124 salariés
soit 595 équivalents temps plein
- 680 218 heures (dont 89 % assurées en activité prestataire)
- 5 502 personnes aidées
- 2,9 millions de kilomètres parcourus
- 1 119 participations aux actions de prévention
- 3 938 heures de formation pour 284 salariés

Adapa

4 rue Tony Ferret
01000 Bourg-en-Bresse

Tél. 04 74 45 51 70
www.adapa01.fr

LA TRANSFORMATION DE L'OFFRE DE SERVICE

C'est déjà demain

Le secteur du domicile engage des mutations sur fond d'évolutions démographiques, sociétales, économiques et législatives. Ainsi, pour répondre au mieux aux besoins de ses bénéficiaires, l'Adapa pense la transformation de son offre de service.

PAR CHRISTOPHE MILAZZO

Pascale Weill, consultante, a donné le ton à l'assemblée générale du 16 juin. « *Permettre de vivre en milieu ordinaire toute la vie et trouver des réponses évolutives suppose une mutation de nos secteurs.* » C'est le fameux « **virage du domicile** » qui induit une sortie du tout-établissement pour offrir la possibilité de maintenir chez elles des personnes de différents degrés d'autonomie grâce à une offre de service adaptée.

MISSION COORDINATION

Pour ce faire, **des barrières devront se lever et des partenariats se tisser.** « *Réussir le rapprochement entre l'aide et le soin est le grand enjeu de la mise en place des Services autonomie à domicile (SAD)* », précise Marc Dupont, président de l'Adapa. La coordination sera essentielle à des **prises en charge décloisonnées, plus souples et adaptées, intégrant mieux la dimension médicale.** Cette articulation aide/soin était au cœur des SPASAD (Services polyvalents d'aide et de soins à domicile). Avec l'évolution réglementaire, « *de nouveaux métiers et fonctions feront de l'intervention à domicile un incontournable de la politique du bien vieillir* », prévoit Pascale Weill. « *On ne sera plus un maillon de la chaîne, mais un assembleur de solutions* », insiste Thierry Nicolosi, directeur de

l'Adapa. L'association coordonne déjà l'intervention des partenaires sur certaines prises en charge grâce à sa place privilégiée et sa connaissance fine des situations. À l'avenir, elle y gagnera en reconnaissance.

DE NOUVEAUX AXES

Ce positionnement des SAD valide des pistes où l'Adapa s'était engagée : l'aide aux aidants et la prévention seront au cœur de leurs missions. « *Il y a beaucoup à imaginer pour développer des offres nouvelles pour les seniors, y compris hors du champ strictement médico-social* », relève Pascale Weill.

À l'Adapa, on souhaite **se développer sans s'éparpiller.** « *Nous devons être innovants, penser en fonction de l'évolution démographique, des questions de changement climatique, d'accès aux soins...* » résume Thierry Nicolosi. Des sujets très précis comme **la prise en charge du handicap, notamment psychique**, vers d'autres publics sont envisagés. Des réflexions ont aussi cours sur la place du numérique, voire de la robotique. « *Nous diversifions nos réponses en lien avec notre cœur de métier et selon nos moyens en termes d'expertise, d'ingénierie pour se positionner sur des appels à projets qui démontrent notre capacité d'innovation sans se disperser.* » ■



Un assembleur de solutions



La réflexion sur la transformation de l'offre était au cœur de l'assemblée générale du 16 juin. Sa deuxième partie était rythmée par trois temps d'échanges avec des spécialistes.

La bonne **recette**

Nordine Boudjelida, consultant spécialisé, a été chargé par UNA de repérer les ingrédients d'une innovation organisationnelle réussie.

Pour apporter des réponses, Nordine Boudjelida a analysé une quinzaine d'innovations managériales. Le point commun entre les transformations qui fonctionnent serait **la structuration en équipes de travail**, comme les ERE (Équipes à responsabilités élargies) de l'Adapa, **qui impulsent une dynamique collective, donnent de l'autonomie et améliorent la pratique**. Les fondamentaux seraient le portage par la gouvernance, l'implication en amont des salariés et l'information aux partenaires. Nordine Boudjelida insiste sur le besoin d'associer et d'accompagner le management intermédiaire pour le faire évoluer d'un rôle d'encadrant à celui de personne-ressource.

PAS DE BILAN DÉFINITIF

« La transformation de l'individuel au collectif prend du temps, mais après six ans de mise en œuvre de ce type d'organisation, **les salariés ne veulent plus revenir en arrière.** »

Il cite comme bénéfiques la baisse des risques psychosociaux, des troubles musculosquelettiques, mais aussi le sentiment d'un travail mieux fait ou le renforcement de la solidarité sans oublier des effets sur la fidélisation et l'attractivité. La réduction de l'absentéisme et la meilleure coordination profitent aux bénéficiaires. ■

Nordine Boudjelida note que les salariés sont attachés à un métier porteur de sens, même si certains pointent des conditions de travail difficiles et un sentiment d'isolement.



Une feuille de route **collaborative**

L'Adapa a missionné Laurent Roux, gérant de l'agence E2S conseil & formation, pour construire sa **feuille de route stratégique pour les trois années à venir**, « un plan d'action cohérent, conçu pour atteindre un objectif spécifique dans le cadre de valeurs ». Ce projet priorise et décrit chaque action en termes d'objectifs et de moyens. « Le changement vient bouleverser l'organisation, nos habitudes. **Il doit être anticipé, pensé pour inclure tout le monde.** Il est important de

définir un cap en fonction de ce qui compte pour nous. Le chemin pour y parvenir sera la feuille de route. »

Le consultant insiste sur le besoin de **lever les freins et d'identifier les ressources**. « La feuille de route doit donner à tous ces talents la possibilité de contribuer à la mise en œuvre de la stratégie. C'est une aventure humaine qui inclut tout le collectif. » Le travail se poursuivra à la rentrée pour une présentation avant la fin de l'année. ■

Laurent Roux



Points clés

UN PEU D'HISTOIRE

La notion de transformation de l'offre apparaît **dans le champ du handicap** sur fond d'attrait pour le milieu ordinaire avant de s'étendre aux personnes âgées, amplifiée par une forte envie du domicile et une défiance vis-à-vis des établissements. La mise en place **des SAD, dont la création s'étalera jusqu'à fin 2024**, la rend encore plus importante.

UN CHOC DÉMOGRAPHIQUE

L'INSEE estime que l'espérance de vie aura gagné une dizaine d'années d'ici 2060 avec une croissance plus marquée chez les personnes en situation de handicap. À cette date, **le pays compterait quatre millions de personnes dépendantes**. Cela implique, selon Pascale Weill, une hausse des besoins de soins et la nécessité d'inventer d'autres accompagnements portés par de nouveaux métiers. L'INSEE juge nécessaire **la création de 18000 postes annuels alors qu'entre 80 et 95 % des séniors souhaitent vieillir à domicile** et que le nombre d'aidants baisse.



Pascale Weill

NÉGOCIER LE VIRAGE

Réussir la transformation de l'offre implique des moyens financiers et humains ainsi qu'une solide politique de gestion des emplois et compétences. « **Cette transformation impose une montée en compétences pour assumer notre rôle, répondre à des situations plus complexes, proposer une approche sur mesure et penser la personne dans son ensemble avec ses attentes, son projet, son environnement** » prévoit Thierry Nicolosi.



INSERTION

Chiffres clés

- 50 salariés chez Vêt'Cœur
- 5 crèches dans l'Ain concernées par les linges fabriqués par Vêt'Cœur, dont
 - 4 crèches labellisées Ecolo-crèches
 - 96 berceaux et 250 enfants

Alfa3a - siège social
14 rue Aguétant
01500 Ambérieu-en-Bugey

Tél. 04 74 38 29 77
www.alfa3a.org

MUTUALISER LES ACTIONS POUR RECRÉER UNE DYNAMIQUE

Un nouveau souffle pour Vêt'Cœur

L'association Vêt'Cœur créée en 1998 a intégré Alfa3a fin 2022. Un nouveau souffle pour cette structure d'insertion par la couture qui vient de déménager dans de nouveaux locaux.

PAR **BÉNÉDICTE LIMON**

La rentrée 2023 est placée sous le signe du renouveau pour la structure d'insertion Vêt'Cœur de Valserhône qui a rejoint ces derniers mois les rangs d'Alfa3a. Elle retrouve ainsi une nouvelle dynamique, finalisée cet été par de nouveaux locaux aux côtés de la recyclerie d'Alfa3a, déjà existante sur la commune.

Vêt'Cœur cherchait en effet son modèle économique depuis plusieurs années, avec notamment quatre dispositifs locaux d'appui qui avaient proposé des solutions, sans succès. Le passage d'un directeur, porteur d'un nouveau projet, qui n'a pu aboutir à cause de la crise du Covid, plus des coûts élevés de structures, en particulier des locaux, ont conduit les financeurs, l'État et le Département à chercher une solution externe pour éviter à Vêt'Cœur de mettre la clé sous la porte. C'est finalement le projet d'Alfa3a qui a été retenu et qui est en vigueur depuis le 1^{er} octobre 2022.

DÉVELOPPER DES SYNERGIES

L'objectif n'est pas de transformer les activités actuelles de Vêt'Cœur, mais bien de les conserver tout en trouvant des synergies avec la recyclerie.

Ses compétences seront sollicitées dans le cadre du tri et de la réparation d'articles vestimentaires arrivant en mauvais état à la recyclerie, mais aussi de la vente et de l'accueil des clients en boutique. La revente de ces articles, mais aussi de textiles en éponge fabriqués par les salariés en insertion, est effectuée dans le réseau de boutiques de seconde main. Un chef de projet mandaté par Alfa3a a décortiqué début 2022 le fonctionnement de l'atelier d'insertion sociale pour analyser comment il pouvait se déployer de manière plus pertinente dans la nouvelle organisation.

L'idée s'est rapidement imposée d'utiliser cet atelier spécialisé dans la couture pour répondre aux besoins d'autres structures. « Nous avons pensé à nos crèches qui ont besoin en permanence de linge pour prendre soin des enfants pendant leur accueil : gants de toilette, serviettes, draps, etc. » explique Angela Nunes, directrice du service Petite enfance d'Alfa3a. « Les parents ont juste l'obligation d'apporter le linge de rechange pour leur progéniture, la crèche devant fournir le reste. » Les premières crèches de l'Ain qui recevront des produits créés par Vêt'Cœur sont Cligne-Musette (Briord), Les Marmottes (Seysssel), Les Eterlous (Nantua), 1,2,3 Frimousses (Polliat) et le Petit Jardin (Thoiry). ■



La couture est utilisée comme un moyen de redonner confiance en elles aux personnes en insertion en les incitant à prendre des initiatives et à développer leurs compétences.

“ Des compétences complémentaires ”

DU LINGE POUR LES CRÈCHES

Une méthode dite « agile »

Le linge nécessaire aux crèches est fabriqué par les salariés de Vêt'Cœur selon la méthode dite « agile » qui se réajuste en permanence en fonction de la réalité constatée. Des prototypes de serviettes et de gants ont été réalisés au printemps dernier. Ils ont été ensuite testés et utilisés par les salariés de la crèche La Capucine à Tassin. Une réunion a ensuite permis de dresser un premier bilan et de partager les remarques avec les professionnels des autres crèches concernées.

Faire appel à Vêt'cœur plutôt qu'à la centrale

d'achat habituelle est d'autant plus pertinent que les établissements visent le label Écolo-crèche, dont bénéficient déjà quinze crèches sur vingt-trois, dans l'Ain, la Haute-Savoie et le Rhône.

« **Le chantier d'insertion de Vêt'Cœur correspond parfaitement au volet social du développement durable et donc à notre volonté de s'inscrire dans une démarche globale écologique** », détaille Angela Nunes. Le label écolo-crèche se concrétise dans de nombreux détails au quotidien : zéro plastique (jusqu'aux surchaussures, 100% coton), récupération des eaux pour le potager... La fabrication de textiles

pour l'ensemble des vingt-trois crèches gérées par Alfa3a va monter progressivement en puissance. Les bavoirs sont au point avec les premiers retours très positifs des responsables des crèches sur leur qualité et leur finition. Un prototype de turbulette est en cours de finalisation. L'organisation de la fabrication, de la livraison et du réapprovisionnement des produits est en cours d'élaboration. ■



Angela Nunes, directrice du service Petite enfance, se réjouit des synergies provoquées par l'arrivée de Vêt'Cœur au sein d'Alfa3a.

Les réalisations de Vêt'Cœur s'adaptent aux besoins des clients et sont personnalisables.



HISTORIQUE DE L'ATELIER

Vêt'Cœur redonne confiance en soi

Vêt'Cœur a été créée en février 1998 à l'initiative d'Hervé Serres-Vives et de Marie-Christine Legrand, à l'époque bénévoles au Comité des Restos du Cœur de Bellegarde-sur-Valserine.

Constatant le manque total, dans les centres d'hébergement et les associations caritatives, de sous-vêtements et de serviettes de toilette, l'idée leur vient de les confectionner dans un atelier original qui permettrait d'utiliser les compétences de celles qui ont tant souffert de la crise du textile dans la région.

MÉTIER DE LA COUTURE

Le projet reçoit rapidement un écho positif auprès des partenaires : Direction départementale du travail, Département, Ville de Bellegarde-sur-Valserine, Institut de formation Rhône-Alpes, Agence nationale pour l'emploi, animatrice locale d'insertion, centre social Maison de Savoie, qui s'engagent officiellement dans l'aide à la réalisation de l'atelier.

La municipalité vote alors une subvention et met à disposition de l'association un local de 130 m² rue Georges-Marin. Les services techniques de la Ville

mettent aux normes l'alimentation électrique tandis que les bénévoles de l'association installent une mezzanine de 40 m². Début avril 1999, l'atelier est opérationnel.

L'objectif ? Permettre à des personnes éloignées de l'emploi de pouvoir se former aux métiers de la couture et développer certaines compétences clés et transversales.

L'atelier, qui n'intervenait que dans le bassin bellegardien à ses débuts, rayonne aujourd'hui sur l'ensemble du Pays de Gex. ■



En pratique

Les habitants acteurs

Suite à la réorganisation du centre social Amédée Mercier en 2022 et à sa reprise par la Ville de Bourg-en-Bresse, une nouvelle dynamique est portée par l'association des habitants Cesame et les salariés. Geneviève Remillieux avait répondu à un appel à projets dans le cadre de la Politique de la Ville. Sa proposition « Couture et culture », qui rejoint plusieurs axes du projet du centre social, a été validée à l'unanimité par les membres du CA de l'association Cesame qui gère le centre social et également par l'équipe des salariés. Par son ouverture sur un autre territoire en dehors du quartier et en plus en milieu rural, le projet d'atelier couture a séduit. Il a permis aux participants de s'ouvrir, de découvrir un projet culturel en participant à sa conception, en rencontrant les organisateurs, les artistes et les techniciens. L'atelier a donné aussi l'occasion à ses membres d'apprendre un savoir-faire réutilisable à la maison pour réparer des vêtements plutôt que de les jeter.

CONTACT

Au fil de soi
Geneviève Remillieux
aufildesoi.ccc@gmail.com
[06 52 43 61 04](tel:0652436104)



Centre social Amédée Mercier Tisser des liens

Utiliser la couture pour tisser des liens entre des personnes qui n'ont jamais l'occasion de se croiser : tel est l'objectif de l'atelier couture proposé au printemps dernier au centre social Amédée Mercier de Bourg-en-Bresse.

ENQUÊTE & PHOTOS | BÉNÉDICTE LIMON

Le cliquetis des machines à coudre indique le chemin dans les locaux rénovés du centre social burgien Amédée Mercier. Car ici, à chaque séance, la porte est toujours ouverte. Question de principe. Les participants viennent et repartent comme ils le désirent et peuvent rejoindre l'aventure en cours de route. **Surtout pas de contrainte mais une présence et une envie de proposer à chacun de se tailler un beau moment de partage sur mesure.** Geneviève Remillieux anime cet atelier « couture » et veille à créer une atmosphère bienveillante et joyeuse. Peu importe votre niveau. Débutant ou expert, ce qui compte c'est de participer au projet. Et Gilbert l'a bien compris. La semaine précédente, ce fan de coloriage est entré là un peu par hasard. Accueilli en toute simplicité, il a vite trouvé sa place et a pris goût à cette nouvelle activité. Marteau à la main, ce bricoleur concentré assemble méticuleusement des petits fanions sur des cadres de tableaux de récup pour créer des éléments de décor. Fin août, il a découvert avec satisfaction le fruit de son travail installé dans les villages du Revermont lors du passage des troupes du festival itinérant en milieu rural La Voie des Colporteurs.

Des femmes des quartiers ont participé à la création des décors du festival qui a animé les villages



Le festival La Voie des Colporteurs a sillonné les villages du Revermont.

© Jean-Pierre Barabte

du Revermont fin août. L'occasion de belles rencontres et surtout de repousser les frontières mentales de chacun des participants.

Entente et coopération

Latifa et Radija sont visiblement ravies. Elles apprécient ces moments de partage autour des tissus, propices aux échanges et papotages. « Ces ateliers ont permis de créer une dynamique de groupe, explique leur

ECOUTER
le replay



dée Mercier ns, de fil en aiguille



Geneviève Remillieux utilise la couture comme un outil pour créer du lien social.



Les ateliers couture sont l'occasion de belles rencontres humaines.



Les bénévoles de la vallée du Suran sont venues donner un coup de main aux couturières du centre social.

créatrice Geneviève Remillieux, travailleuse sociale et couturière d'Au fil de soi. *Ils installent une dynamique d'entraide et de coopération, une confiance mutuelle, en particulier si certaines personnes savent déjà utiliser une machine à coudre. C'est également **une première étape importante pour l'estime de soi et la confiance en soi, moteurs puissants pour l'investissement dans un projet collectif** et visible du grand public. Les participants aux ateliers ont pu s'ouvrir à un autre monde, celui du spectacle vivant. Ils ont rencontré les artistes et techniciens, et se sont approprié, point après point, le projet artistique pour que leurs créations soient en harmonie avec celui-ci, dans le choix des couleurs par exemple.* »

Découvrir leurs réalisations au festival

Des habitantes de la vallée du Suran, bénévoles sur le festival, sont descendues aussi à Bourg pour participer aux ateliers couture du centre social. De fil en aiguille, les discussions se nouent entre les femmes des quartiers et celles des campagnes, entre deux échanges d'astuces de couture et des fous rires. En juin, le centre social a même affrété un bus pour emmener les habitantes de Bourg à Simandre sur une animation des colporteurs. Latifa a été très touchée par l'accueil des villageois : « *Je n'étais jamais allée dans le Revermont. C'était vraiment très sympa. Nous avons été accueillis avec une grande gentillesse et beaucoup de respect.* » ■



Les couturières fabriquent des tabliers pour les bénévoles aux couleurs rouge et noir du festival.



FOYER

Le futur foyer d'hébergement de Bourg

- 73 logements dont
 - 11 appartements semi-inclusifs de type T1
 - 20 studios
 - 42 chambres de type foyer avec des blocs sanitaires
- Regroupera les foyers Croix-Blanche, Prés-de-Brou (de Bourg) et Village (Ceyzériat)
- Un partenariat fort avec la Semcoda et sa marque Carré Pro
- 12 millions d'euros d'investissement
- Une ouverture prévue en 2026

Adapei de l'Ain
20 avenue des Granges Bardes
Bourg-en-Bresse

Tél. 04 74 23 47 11
siegesocial@adapei01.fr



On a hâte

NOUVEAU FOYER D'HÉBERGEMENT



La proximité avec l'ESAT du Pennessuy sera un sacré plus pour Patrick, Denis et Justine.

Top départ !

Le 13 juin, la pose symbolique de la première pierre du futur foyer d'hébergement de l'Adapei (anciennement appelé « foyer de demain ») à Viriat a mis un terme à une longue attente. La structure, plus moderne et mieux adaptée aux besoins évolutifs des résidents, remplacera d'ici 2026 trois foyers du secteur de Bourg.

PAR CHRISTOPHE MILAZZO

Patrick, Denis et Justine, travailleurs à l'ESAT du Pennessuy, sont parfaitement représentatifs de la diversité des futurs résidents du foyer. Le premier est arrivé en colocation à la Croix-Blanche en 2005. 14 ans plus tard, il a rejoint les Prés-de-Brou, toujours en colocation, dans un appartement rattaché au foyer. « On a une forme d'autonomie, mais les éducateurs sont là au cas où. » Denis a fait le parcours inverse. Après un stage de quelques mois dans l'appartement, il est parti au foyer Croix-Blanche en 2018. « J'y suis plus autonome, les éducateurs sont moins présents. Ça me va bien ! » Quant à Justine, elle a rejoint en 2017 le foyer Village où une dizaine de résidents sont installés dans une maison au centre de Ceyzériat. « On est bien, les voisins ne nous embêtent pas. Mais c'est un peu vieux maintenant. »

PROJETS D'AVENIR

Tous les trois étaient présents le 13 juin. « Nos éducateurs nous ont emmenés voir le terrain. On a regardé les photos. On sait qu'il y aura des studios, des appar-

tements », explique Justine. « Plusieurs projets sont tombés à l'eau, ça fait un moment qu'on l'attendait », ajoute Patrick. Il s'imagine déjà dans un studio en solo, motivé par son projet : à la veille de la retraite, il s'est découvert une passion pour le jardinage. « Aux Prés-de-Brou, je m'occupe d'un jardin. J'ai fait pousser des tomates ! Ça me donne envie de m'occuper de celui du nouveau foyer, de m'investir dans le potager, les fleurs. »

Justine envisage aussi d'intégrer un studio. Mais ce ne sera qu'une étape, un tremplin avant de s'installer en couple dans un appartement en milieu ordinaire. « Je voudrais que ma compagne qui est actuellement au foyer Village habite avec moi », précise Denis. Le DJ rêve d'une salle des fêtes avec de l'espace pour danser. « On a hâte qu'il ouvre » continue Denis. Pour l'instant, il vient travailler en vélo quand il fait beau (en 30 minutes, « ça fait du bien de faire du sport ! ») ou par le bus de ville. Même chose pour Justine et Patrick qui profitent du car. À l'avenir, ils auront simplement à prendre le bus pour se rendre en ville. « Je pense que je m'achèterai une trottinette ou un vélo électrique » prévoit Patrick. ■

NOUVELLE APPROCHE

Un outil au service du parcours résidentiel

Le futur foyer s'inscrit dans la nouvelle vision de l'hébergement portée par l'Adapei qui est pensée pour offrir plus de souplesse aux bénéficiaires dans leur parcours.

« **C**e projet est une vraie satisfaction. Il est la base d'une offre d'hébergement adaptée et modernisée », résume Tanguy Gueguen, directeur technique et patrimoine de l'Adapei de l'Ain. La transition vers cette philosophie est bien engagée. Au-delà de ses foyers historiques, l'association a déjà proposé des logements autonomes lors de la construction de son foyer Les Floralies à Bellegarde en 2016. Plus récemment, elle a réhabilité d'anciennes maisons de fonction à Treffort, transformées en dix logements plus autonomes.

UNE PLATEFORME D'HÉBERGEMENT

Le nouveau foyer s'inscrit dans cette tendance visant à proposer un véritable parcours résidentiel à chaque bénéficiaire. Les prestations sont plus souples avec des possibilités d'évolution mieux adaptées aux capacités de chacun. Une attention particulière est portée aux transitions. « Nous avons à cœur de trouver un site pour accueillir sur un même lieu plusieurs typologies d'habitat pour aller vers plus d'autonomie. Le foyer permettra de la tester avec un droit de retour vers un accueil plus sécurisant si nécessaire », précise Marie-France Costagliola, présidente de l'Adapei de l'Ain.

Les 73 logements comprendront des appartements semi-inclusifs, des studios et des chambres de type foyer.

« L'établissement regroupera des résidents des foyers Prés-de-Brou, Village et Croix-Blanche qui ne répondent plus aux souhaits des résidents et aux conditions d'un habitat moderne et autonome », poursuit Marie-France Costagliola.

UN FOYER QUI SE FAIT ATTENDRE

Le projet dans les tuyaux depuis une vingtaine d'années a été ralenti par des difficultés à trouver un site et des partenaires définitifs. Après plusieurs tentatives infructueuses sur Bourg et Saint-Denis-lès-Bourg, le projet viriati a émergé en 2021. « Nous avons de très bonnes relations avec la commune, le projet avance bien », souligne Tanguy Gueguen.

Sa réussite s'appuie sur un solide partenariat avec la Semicoda qui assure la maîtrise d'œuvre.

« Leurs équipes ont tout le panel de compétences pour suivre la réalisation du projet, gérer les lots techniques. Nous sommes régulièrement en lien pour nous assurer que la construction correspond à nos besoins. » La maîtrise d'ouvrage est l'affaire de Carré Pro, la marque de la Semicoda gérant l'immobilier d'entreprise.

Le projet en est maintenant à l'étape des derniers ajustements. Des consultations seront organisées mêlant des administrateurs et des professionnels des trois foyers afin de proposer une solution satisfaisante pour tous. **L'objectif est clair : une ouverture en 2026. ■**



Première pierre

Le 13 juin, une première pierre symbolique a été posée sur un terrain à proximité de l'ESAT Le Pennessuy en présence de Marie-France Costagliola, présidente de l'Adapei de l'Ain, Martine Tabouret, 1^{re} vice-présidente du Conseil départemental, Bernard Perret, maire de Viriat et directeur général de la Semicoda, Alexis Morand, Conseil départemental, et Jérôme Buisson, député de la quatrième circonscription de l'Ain.

« C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons tout fait pour faciliter l'implantation de ce projet sur la commune et pour trouver le meilleur endroit. Il s'inscrit dans un projet d'aménagement global au Calidon avec différents produits : lotissement, lot libre, logement social... » a souligné Bernard Perret.

« C'est un moment qui répondra aux attentes des travailleurs de l'ESAT. L'opération intervient dans le cadre du plan handicap 2017-2022, concrétisée au cours du CPOM [Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens]. Le foyer rendra la vie plus facile aux personnes fragiles », a rappelé Martine Tabouret.



La forme du bâtiment a été étudiée pour maximiser la luminosité et limiter les vis-à-vis. Une attention toute particulière a été portée afin d'offrir un espace confortable et agréable, à l'intérieur comme à l'extérieur, avec de nombreux espaces verts et récréatifs.



AIN⁰¹
le Département



DÉVELOPPEMENT
SOCIAL

Historique des projets sociaux de territoires menés par le Département de l'Ain et de leurs orientations successives

- 2002-2006 : développement social
- 2007-2011 : mise en œuvre locale des politiques de solidarité
- 2014-2019 : définition des actions prioritaires en matière de solidarité
- 2022-2028 : plan d'actions locales

Nombre d'actions prévues au sein de chaque direction territoriale

- Bresse / Revermont : 32 actions
- Plaine de l'Ain / Côtière : 43 actions
- Bugey / Pays de Gex : 44 actions
- Val de Saône / Dombes : 67 actions

Département de l'Ain

13 avenue de la Victoire
BP 50415
01012 Bourg-en-Bresse Cedex

Tél. 3001

Du lundi au vendredi,
de 9 h à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h

www.ain.fr

GUIDER L'ACTION SOCIALE DES TERRITOIRES

Spécificités territoriales : intervenir sur mesure

De nouveaux projets sociaux de territoires vont être mis en œuvre ces six prochaines années. Ils comprennent 186 actions locales de développement social dans les domaines de l'enfance, de l'autonomie et de la cohésion.

PAR MATHILDE PALFROY

La Direction générale adjointe solidarité (DGAS) du Conseil départemental de l'Ain élabore des projets sociaux de territoires destinés à renforcer l'action sociale générale du Département ainsi qu'à développer et coordonner les actions locales. « **Les projets sociaux de territoires permettent de guider notre action sociale. Ils constituent un outil de pilotage précieux pour développer des actions locales en tenant compte des particularités territoriales** », explique Céline Alaplantive, chargée de mission à la DGAS. « *Ils comprennent, d'une part, la déclinaison des orientations départementales au sein de chaque territoire, et d'autre part, l'élaboration d'actions complémentaires destinées à renforcer les politiques d'aides et d'accompagnement social, notamment en matière de prévention de l'exclusion.* »

RÉPONDRE AUX PROBLÉMATIQUES PROPRES À CHAQUE TERRITOIRE

L'Ain, caractérisé par une forte diversité géographique, sociologique et territoriale, nécessite une politique sociale adaptée aux différentes réalités de terrain. Ces projets sociaux de territoires, qui couvriront la période 2022-2028, sont les premiers élaborés depuis la réorganisation territoriale de 2019

ayant modifié les limites des différents territoires du département. Ils s'appuient néanmoins largement sur les projets sociaux antérieurs dont le bilan a été dressé et analysé au sein de chaque nouvelle direction de territoire. **Les actions prévues s'inscrivent dans le respect des souhaits et des priorités définis par les élus locaux.**

IMPLIQUER ET COORDONNER LES ACTEURS LOCAUX

Dans l'objectif de proposer des actions pertinentes, les projets sociaux de territoires ont été réfléchis en concertation étroite avec les acteurs territoriaux. Des groupes de travail impliquant des élus, des partenaires associatifs et des agents publics se sont réunis à trois reprises pour **mobiliser les acteurs de terrain et insuffler une dynamique locale.**

En 2021, plusieurs tables rondes thématiques avaient permis de mettre en évidence au sein de chaque territoire les points forts, les points faibles, les potentialités et les menaces. Ce travail de diagnostic, consécutif à un bilan de l'avancement et des résultats des précédents projets sociaux de territoires, a nourri les échanges et réflexions nécessaires à l'élaboration d'actions territoriales adéquates, présentées aux élus et validées fin 2022. ■

Céline Alaplantive,
chargée de mission à la DGAS,
a supervisé et coordonné l'élaboration
des projets sociaux de territoires avec
les directeurs de territoires.



L'enjeu est vraiment le partenariat



Blandine Fillon **3 QUESTIONS À**

DIRECTRICE DE TERRITOIRE
VAL DE SAÔNE - DOMBES

Quels acteurs ont contribué à la réflexion au sein de votre territoire ?

Un large éventail de nos interlocuteurs et partenaires ont été convié : communautés de communes, maires, élus départementaux, agents territoriaux, établissements médico-sociaux, centres sociaux, Éducation nationale, gendarmerie, partenaires institutionnels et associatifs, etc. Nous avons fait le choix d'un balayage large pour mixer les intervenants et faire ressortir un diagnostic complet.

Les réunions ont-elles permis de faire émerger de nouvelles problématiques locales ?

Les temps de travail ont permis de confirmer les problématiques repérées par les professionnels du Département, en particulier celle de la mobilité. Par ailleurs, les réunions ont permis le partage, et surtout la complétude, c'est-à-dire d'aborder une problématique sous un angle différent, avec de nouveaux regards. La démarche a aussi confirmé notre besoin de coordination dans l'ensemble du territoire.

Quels sont les principaux enjeux liés à la mise en œuvre des projets sociaux ?

L'enjeu principal est la création d'une dynamique territoriale pour mieux répondre aux besoins des habitants. Ce travail a permis de renforcer l'interconnaissance des acteurs du territoire et de relancer les liens amenuisés par la crise Covid. Nous avons pu construire une feuille de route commune et nous espérons améliorer ensemble l'orientation et la prise en charge des publics.

EN PRATIQUE

Des actions locales concrètes et collectives

Une étude approfondie a été menée au sein de chaque direction territoriale afin de dresser un état des lieux des équipements, de l'économie, des logements sociaux et de la tension locative. Les directeurs de territoire ont également procédé à un recensement précis de la population présente et tout particulièrement des publics fragiles, de façon à cerner les besoins sociaux prioritaires.

Les actions prévues pour répondre aux problématiques identifiées s'appuient sur les ressources locales. La démarche permet de **valoriser les services existants et de renforcer les partenariats en place.**

Chaque action décidée fait l'objet d'une fiche-action récapitulative élaborée collectivement et comprenant, outre les éléments diagnostics à l'origine du projet, les objectifs visés et le public concerné, un calendrier prévisionnel des différentes étapes nécessaires à sa mise en œuvre ainsi que la liste des acteurs locaux amenés à intervenir ou collaborer.

Certaines actions s'inscrivent dans le cadre de besoins territoriaux précis, comme celle visant à mieux repérer et accompagner les personnes en rupture de soins qui s'avèrent trop nombreuses dans la zone Dombes-Val de Saône.

D'autres sont transversales et communes à plusieurs territoires. C'est par exemple le cas de l'accès à la culture et aux loisirs pour les personnes âgées, avec un besoin marqué dans le Bugey/Pays de Gex et la Plaine de l'Ain/Côtière. Pour la mise en œuvre de cette action, ces deux territoires vont s'appuyer sur les leviers dont ils peuvent disposer auprès des acteurs locaux pour organiser par exemple des portages de livres à domicile, établir des outils de communication ciblés, ou encore développer des animations dans les bibliothèques ou les conservatoires à destination des seniors. ■

EN SAVOIR +
sur
les projets sociaux
de territoire





RÉNOVATION URBAINE

Le NPNRU* dans le quartier La Plaine d'Oyonnax

- 27,11 M€
- 74 logements locatifs sociaux démolis
- 21 logements reconstitués
- 727 logements locatifs sociaux requalifiés
- 4 logements en accession à la propriété

* Nouveau programme national de renouvellement urbain

Dynacité

390 boulevard du 8 Mai 1945
01000 Bourg-en-Bresse.

Tél. 04 74 45 89 89
www.dynacite.fr



Isabelle Bignon

est responsable de projet renouvellement urbain chez Dynacité. Impliquée au quotidien dans le suivi des opérations au sein d'une équipe, elle assure la gestion du projet et le lien entre Dynacité et les partenaires du NPNRU.

RÉNOVATION URBAINE ET DIVERSIFICATION SOCIALE

Métamorphose d'un quartier

Dynacité est engagé dans le nouveau programme de renouvellement urbain (NPRU) du quartier La Plaine d'Oyonnax pour améliorer la qualité de vie des habitants ainsi que l'image du quartier.

PAR MATHILDE PALFROY

En collaboration avec la ville d'Oyonnax, et Haut-Bugey Agglomération, Dynacité s'est fortement investi dans l'élaboration et la mise en œuvre du NPNRU. Pour Marc Gomez, directeur général Dynacité : « *l'amélioration du cadre de vie de nos locataires est un défi majeur que nous avons décidé de relever en partenariat avec les collectivités. Le "plaisir d'habiter" est essentiel au vivre ensemble, pour une meilleure mixité sociale et une attractivité des territoires. L'exemple d'Oyonnax démontre notre engagement et notre volonté commune à proposer une offre de logement diversifiée, de qualité et respectueuse de l'environnement.* »

Les travaux de réhabilitation, débutés en 2020, vont se poursuivre encore quelques années. **Au programme : relogement, démolition, réaménagements et rénovations.**

« *Les premières opérations ont pu commencer dès la signature de la convention avec l'Agence nationale de renouvellement urbain (ANRU), en 2020, car les travaux avaient été anticipés* », explique Isabelle Bignon, responsable de projet renouvellement urbain chez Dynacité. « *Sur le Haut-Bugey, le partenariat fonctionne très bien. La stabilité de nos interlocuteurs et nos habitudes de collaboration nous facilitent grandement le travail, notamment en matière de relogement, l'une des missions des plus complexes.* » Le programme comprenait la démolition de 106 logements sociaux, dont 74 relevant du parc de Dynacité.

Plusieurs bâtiments ont été détruits pour faciliter la circulation, ouvrir le quartier, et permettre à la mairie de créer des espaces verts. Les immeubles conservés sont tous réhabilités et rénovés. Certains ont été équipés de balcons, pour améliorer le plaisir d'habiter ainsi

que l'esthétique des bâtiments. Les logements du rez-de-chaussée, aménagés PMR*, proposeront quant à eux une terrasse. Tous les bâtiments bénéficient d'une rénovation thermique permettant l'amélioration de leur performance énergétique.

DES PHASES D'ACTIONS SUCCESSIVES

Le NPRU se découpe en séries de travaux successives, prévues sur plusieurs années. « **C'est très important de phaser les projets, le chantier ne peut pas être partout en même temps. On essaie d'éviter que les chantiers se superposent, en intervenant zone par zone.** » Concernant les 324 premiers logements, une première tranche de travaux a été terminée en mars 2023, la seconde le sera en décembre et une troisième a démarré en mars. La quatrième tranche est prévue au printemps 2024 pour démarrer les prochaines réhabilitations. « *Il y aura cinq ou six tranches en tout, nous ne savons pas encore. L'étude des dernières réhabilitations a commencé en juin et les travaux sont envisagés à l'automne 2025, en une ou deux tranches.* »

BIEN VIVRE ENSEMBLE ET RÉDUIRE LES INÉGALITÉS

« Dynacité a largement pris part à la transformation », se réjouit Isabelle Bignon. « **L'idée, c'est d'en faire un quartier comme un autre, avec un enjeu important de diversification sociale.** La démarche de rénovation s'inscrit dans une politique plus large. Les contrats de ville 2015-2020, qui ont été prolongés jusqu'en 2023, sont en train d'être réécrits et seront signés en fin d'année. Ils accompagnent nos projets, avec des objectifs de réduction des inégalités et des écarts de développement entre les quartiers. » ■

* Personnes à mobilité réduite

Dix-huit immeubles de forme plot vont être équipés de balcons et de terrasses. Une idée originale de rénovation alliant confort de vie et esthétisme du quartier.

DANS LA VILLE

Michel Perraud : pilier du NPRU

« **I ne faut pas se limiter à un quartier, mais réfléchir la transformation de la ville dans son ensemble** », explique Michel Perraud. À l'initiative du projet de renouvellement urbain défendu devant l'ANRU, le maire dirige le comité de pilotage et le travail mené avec les citoyens, les services de la ville et les bailleurs sociaux. L'ensemble des opérations de démolition-reconstruction, de réhabilitation et de relogement des habitants qu'il coordonne vise à **améliorer l'habitat, favoriser le brassage social, désenclaver les quartiers et stimuler le développement économique de la ville.**

Engagé pour la mixité « *dans les quartiers comme dans l'ensemble de la ville* », Michel Perraud s'appuie sur une vision globale et une connaissance approfondie du Haut-Bugey pour faire évoluer Oyonnax. Il a choisi de concentrer les services administratifs dans le centre de la ville tout **en facilitant les flux et la mobilité de la population.** Il souhaite que les quartiers, connectés entre eux et à toutes les infrastructures, disposent chacun d'un confort

de vie équivalent. « *Tous les habitants doivent bénéficier d'un cadre de vie agréable et pratique pour réduire les inégalités et favoriser le développement social et économique d'Oyonnax* ». ■



Michel Perraud est maire de la ville d'Oyonnax depuis 2008, après avoir été directeur de l'agence Dynacité sur ce même territoire. Porteur du projet de NPRU, il a travaillé en étroite collaboration avec les habitants, par l'intermédiaire du conseil municipal et de la création d'un conseil citoyen spécifique au projet.

Repères

GRANDES ÉTAPES DU RENOUVELLEMENT URBAIN AU NIVEAU NATIONAL

1996 Naissance du concept de géographie prioritaire de la ville et création des premières zones urbaines sensibles

2003 Création de l'Agence nationale de renouvellement urbain (ANRU)

2005 Lancement du programme national de renouvellement urbain (PNRU) et signatures des premières conventions

2014 Lancement du nouveau programme de renouvellement urbain (NPNRU) pour 450 quartiers prioritaires de la politique de ville intégrant des quartiers d'intérêt national et régional

HISTORIQUE DU RENOUVELLEMENT URBAIN À OYONNAX

2007 Dynacité fusionne avec l'office municipal HLM Oyonnax et les premières études débutent pour les quartiers de la Forge et de la Plaine

2009 Signature d'une première convention de renouvellement urbain et social par le nouveau maire Michel Perraud pour le quartier La Forge

2017-2019 Programme de travail partenarial pour définir le projet du NPRU pour le quartier La Plaine

2020 Signature de la convention de NPRU : un projet unique concernant le quartier La Plaine, d'intérêt national, et le quartier du pré des Saules à Bellignat, d'intérêt régional

LES ACTEURS ET MAÎTRES D'ŒUVRE DU PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN

Communes : Oyonnax - Bellignat

Intercommunalité : Haut-Bugey Agglomération

Bailleurs sociaux : Dynacité - Semicoda



3 QUESTIONS À

Ali Bensalem

DIRECTEUR DE TERRITOIRE OYONNAX HAUT-BUGEY

Quel est le rôle du directeur de territoire en matière de renouvellement urbain ?

Le renouvellement urbain est un dossier d'ampleur avec une réalité palpable sur le terrain qui engage l'agence tout entière. Les 80 salariés sont concernés et mobilisés, du chargé d'entretien au chargé de clientèle. Le directeur a un rôle de coordinateur entre les partenaires internes et externes. C'est aussi lui qui va aller chercher les ressources en local et lier le travail des salariés impliqués sur le territoire.

Comment se passe la mise en œuvre du NPRU au quotidien ?

En matière de suivi technique, notre référent secteur renouvellement urbain assure une interface quotidienne entre les locataires et les entreprises. En matière de gestion sociale et urbaine de proximité (GESp), notre équipe intervient avec un spectre large, pour des questions de voirie comme pour la mise en œuvre de projets de développement collectifs. Chaque jour, en répondant aux problèmes ou en les anticipant, nous analysons la situation du chantier et projetons la pérennisation des équipements.

Quelles relations entretenez-vous avec les locataires ?

Outre les missions de relogement, nous sommes en relation permanente avec nos locataires pour informer, concerter, et répondre aux demandes. Régulièrement, nous les invitons à des réunions et nous intervenons sur le chantier pour vérifier que leur sécurité comme leur confort sont bien respectés. Notre rôle est de fluidifier les relations avec une présence importante sur terrain.



AIDE & SOIN

En chiffres (au 18/11/23)

SAAD (service d'aide et accompagnement à domicile)

- 242 intervenants : aides à domicile, AES (accompagnants éducatifs et sociaux), AVS (auxiliaires de vie sociale)
- 1 324 personnes accompagnées en prestataire
- 85 accompagnées en mandataire

SSIAD (services de soins infirmiers à domicile)

- 20 intervenants : aides-soignants, AMP (aides médico-psychologiques)
- 41 personnes accompagnées par le SSIAD Personnes âgées
- 17 accompagnées par le SSIAD Personnes handicapées vieillissantes

ESA (équipe spécialisée Alzheimer)

- 1 psychologue
- 1 psychomotricienne
- 1 ergothérapeute
- 2 assistantes de soins en gériatrie
- 30 personnes accompagnées

Prévention

- 2 chargées de prévention
- 115 actions, 180 bénéficiaires

Accompagnement véhiculé

- 5 aides à domicile
- 160 personnes accompagnées

11 antennes de proximité :

Ambérieu-en-Bugey, Belley, Bourg-en-Bresse, Chalamont, Châtillon-sur-Chalaronne, Marboz, Meximieux, Montréal-la-Cluse, Oyonnax, Pont-de-Vaux, Reyrieux.

2 permanences : Thoissey, Trévoux

Ain Domicile Services

Tél. 04 74 21 42 52
contact@ain-domicileservices.fr
www.ain-domicileservices.fr

UNE COMPLÉMENTARITÉ DE SERVICES

Un accompagnement global et cousu main

Prévention, aide à domicile, soins infirmiers, accompagnement : avec la fusion-absorption de VSDS, Ain Domicile Services répond à l'ensemble des besoins de la personne, avec un panel de services plus large.

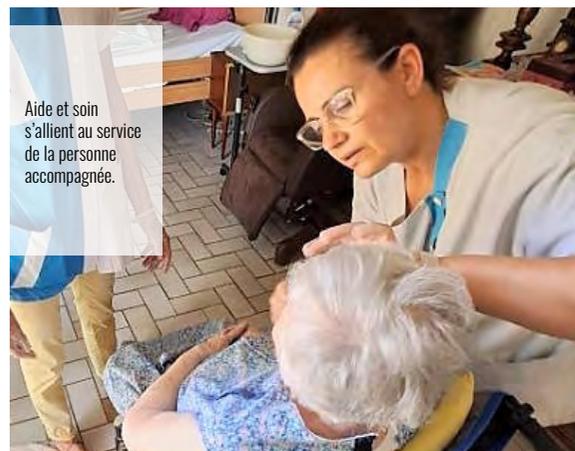
PAR ANNICK JOASSON

Ain Domicile Services a pour objectif de permettre aux personnes fragilisées à un moment de leur vie de vivre à leur domicile dans les meilleures conditions possibles. Pour cela, prévention, aide, accompagnement et soins se coordonnent autour du projet de vie de la personne accompagnée. Ces **missions complémentaires et en lien étroit** s'inscrivent désormais toutes à l'agenda quotidien de l'association Ain Domicile Services.

En plus du service d'aide et d'accompagnement à domicile intervenant dans tout l'Ain hors Pays de Gex, de prévention et d'accompagnement véhiculé, de nouvelles compétences ont rejoint l'association au 1^{er} juillet, sur le Val de Saône et la métropole de Lyon : un SSIAD (service de soins infirmiers à domicile) pour les personnes âgées, un SSIAD pour les personnes en situation de handicap et handicapées vieillissantes, et une ESA (équipe spécialisée Alzheimer à domicile).

UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Fruit de la fusion-absorption avec VSDS, cette complémentarité de services vise à toujours mieux répondre aux besoins de la personne accompagnée, dans une logique de « *parcours doux* », indique Grégory Bornuat, un des codirecteurs d'Ain Domicile Services. **La meilleure connaissance et communication entre les services favorise la réactivité, facilitant la mise en place rapide d'actions adaptées, garantissant pour la personne accompagnée une continuité des services apportés.** « *Les aides-soignantes peuvent faire remonter les besoins d'aide et vice-versa, c'est la plus-value du SPASAD** » note Agathe Jeannin, responsable pôle développement et innovation. « *À l'évaluation des*



Aide et soin s'allient au service de la personne accompagnée.

besoins, nous avons une vision à 360° » : l'expertise diversifiée de l'équipe permet une réponse adaptée aux besoins identifiés et formulés par la personne accompagnée. Le lien entre les professionnels du soin et du prendre soin permet des échanges et partages pour un accompagnement de qualité. Sur demande, les équipes des différents services se rencontrent pour apporter une réponse globale à la personne, limitant le nombre d'interlocuteurs pour le bénéficiaire. Les services se coordonnent pour offrir à la personne accompagnée un référent unique pour l'aide et le soin. Le maître mot est la coordination au service de la réponse aux besoins. « *La fusion était logique* » souligne Grégory Bornuat. Le lien entre l'aide, le prendre soin, l'accompagnement, le soin, prend ici tout son sens et son efficacité. « *Chaque professionnel à domicile est une caisse à outils géante* » pour un accompagnement de la personne « *cousu main* ». ■

* Service polyvalent d'aide et de soins à domicile

SUR LE TERRAIN

Aux petits soins auprès de la personne

Côté santé, la tournée des professionnels débute à 7 h, se poursuit jusqu'à 11 h 30 et reprend de 17 h à 19 h 30. Les soins sont réalisés sur prescription médicale, dans le cadre du plan de soins personnalisé établi par l'infirmière coordinatrice. L'internalisation du pôle soins fluidifie le lien entre aide et soin pour un accompagnement global de la personne. L'intégration d'une équipe spécialisée Alzheimer (ESA) — l'une des premières dans l'Ain, créée par VSDS en 2011 — constitue aussi un précieux apport. L'ESA intervient sur ordonnance, pour les maladies neuro-évolutives. « Souvent l'aidant m'appelle suite à une consultation gériatrique de la personne » explique Maud Marjollet, responsable du pôle soins et de l'ESA. Après un premier entretien téléphonique, elle se rend au domicile de la personne, avec la psychomotricienne ou l'ergothérapeute, qui établira ensuite lors d'un premier rendez-vous les objectifs d'accompagnement des quinze séances, effectuées par des assistantes de soins en gérontologie (ASG).

« QUE DES CHOSES PERDURENT »

Objectif : faciliter le quotidien pour permettre à la personne de vivre à domicile le plus longtemps possible, lui redonner confiance en elle, l'aider à retrouver une autonomie en valorisant ses capacités, à retrouver plaisir à faire des activités qu'elle croyait perdues. **Prendre soin de la personne aidée, c'est aussi veiller à l'aidant**, l'accompagner, l'orienter, lui permettre de s'autoriser du répit, prévenir l'épuisement.

« Les séances ont lieu environ une fois par semaine. Divers thèmes peuvent être travaillés : bien souvent la mémoire, la motricité, les actes de la vie quotidienne, la gestion des émotions... avec des jeux, des choses parfois très simples, que l'aidant peut refaire avec la personne, préparer un gâteau par exemple » précise Sylvie Lecomte, psychomotricienne. « C'est vraiment du cas par cas. Le but, c'est qu'après, des choses perdurent. » ■



Maud Marjollet, responsable du pôle soins, et Sylvie Lecomte, psychomotricienne.



Edwige Gueynard

3 QUESTIONS À

PRÉSIDENTE D'AIN DOMICILE SERVICES

Pourquoi avoir fusionné avec VSDS ?

Toutes les associations d'aide à domicile ont des difficultés : de budget, de recrutement... En avril 2022, le Département nous a sollicité pour aider VSDS. Les deux associations se connaissaient très bien, étaient affiliées à la même fédération Adédom. Depuis une quinzaine d'années, nous avions chacune un administrateur dans l'autre. L'idée de la fusion-absorption est venue assez vite. Elle a été validée le 19 juin 2023 en assemblée générale, pour une effectivité le 1^{er} juillet.

Que change-t-elle sur le terrain ?

Elle ne doit avoir aucune conséquence pour les personnes accompagnées. Nous n'avons eu aucun retour négatif de bénéficiaires. VSDS apporte son vivier de personnel. Les salariés sont très investis, motivés. Ils ont continué leur travail comme avant. Quelques désagréments administratifs ont été vécus de manière très compréhensive. Le travail de réorganisation débute réellement à la rentrée : reconstruction d'un organigramme qui permettra un modèle économique pérenne, choix d'un logiciel commun de fonctionnement... Le siège de l'association reste à Péronnas. Le secteur Val de Saône est une antenne de proximité qui s'ajoute à nos dix antennes.

Qu'apporte l'intégration de services de soins ?

L'aide et le soin ne peuvent pas fonctionner l'un sans l'autre pour répondre correctement à la demande des personnes qui veulent rester à domicile. On entre directement dans la réforme des services autonomie. ADS avait des partenariats avec des services de soins mais c'est différent. Là, les services fonctionnent ensemble. C'est le top !



En bref

Halte au harcèlement de rue !

Créer un réseau de lieux sûrs où une victime de harcèlement de rue peut se réfugier, c'est l'objectif du plan Angela lancé par le gouvernement en 2020. Dans l'Ain, Bourg-en-Bresse est la première ville à le mettre en place, en partenariat avec la déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité et le CIDFF*. « Une dizaine de commerçants (bars, boutiques) se sont engagés et nous continuons le démarchage » indique Alexa Cortinovis, conseillère municipale déléguée aux droits humains. Identifiable via un logo sur la vitrine, le commerce s'engage à mettre à l'abri la personne, l'écouter avec bienveillance et sans jugement, et lui proposer de téléphoner à un proche ou à la police. À Ambérieu-en-Bugey, l'antenne de l'association Go-On Formation a également rejoint le réseau des lieux sûrs.

* Centre d'information aux droits des femmes et des familles

Où est Angela?!

Coup de pouce aux IPA

Le Département a voté cet été une nouvelle aide dans le cadre de son plan d'action pour améliorer la démographie médicale dans l'Ain : un coup de pouce de 6 000 €, en complément de l'aide de l'ARS*, sera versé aux infirmiers qui suivront la formation d'infirmier en pratique avancée (IPA) et s'engageront à exercer dans l'Ain en lien avec des médecins des Maisons de santé pluridisciplinaires.

* Agence régionale de santé

LIRE
notre article
complet sur le site



Les Psys du cœur

Antenne oyonnaxienne

Permettre aux personnes éloignées des consultations traditionnelles pour des raisons sociales, financières ou culturelles, de bénéficier d'un soutien thérapeutique, c'est le but des Psys du cœur. Elles sont reçues en tout anonymat, confidentialité, sans engagement, sans rendez-vous, lors de permanences par un accueillant puis un thérapeute*, bénévoles, pour un entretien de 30 à 45 minutes. Née à Paris en 2009, l'association est présente aussi aujourd'hui à Annecy,

Grenoble, Rennes, Valence, Lyon et, depuis le 9 septembre, Oyonnax. Une douzaine de bénévoles composent cette toute nouvelle antenne. Les permanences ont lieu le samedi, de 9 à 12 h, hors vacances scolaires, au 7b, chemin de la Tuilerie. La participation aux frais est libre. Chaque « passant » peut revenir autant qu'il le souhaite. « On demande juste un pseudo à la personne, un suivi est fait pour ceux qui le souhaitent » précise Nathalie Foulonneau, psychologue. ■

* Psychologue, psychothérapeute ou psychiatre



La nouvelle antenne des Psys du cœur était présente au forum des associations d'Oyonnax.

Agriculteurs sourds

À la rencontre du public

Chefs d'entreprise ou salariés, maraîchers, éleveurs, viticulteurs, pisciculteurs, apiculteurs, colombiculteurs... Ils sont environ une centaine d'agriculteurs sourds en France. « Avant, on ne le savait pas. Grâce à Facebook surtout, on s'est aperçu qu'on n'était pas seuls » explique Gaëlle Marollaud, monitrice d'équitation au Plantay. D'où l'idée de créer un réseau associatif d'entraide, d'information, de partage, de solidarité, et pour sensibiliser le public, « montrer que les sourds sont autant capables que les entendants ». Ainsi est née en 2019 l'Association agriculture des sourds de France (AASF), avec un premier événement fort, un grand week-end festif de rencontre ayant réuni plus de 200 personnes. Depuis, la Fête a pris de l'ampleur : en 2023, la 4^e, qui a lieu dans l'Ain, a attiré 4 700 personnes. La prochaine aura lieu en 2025.

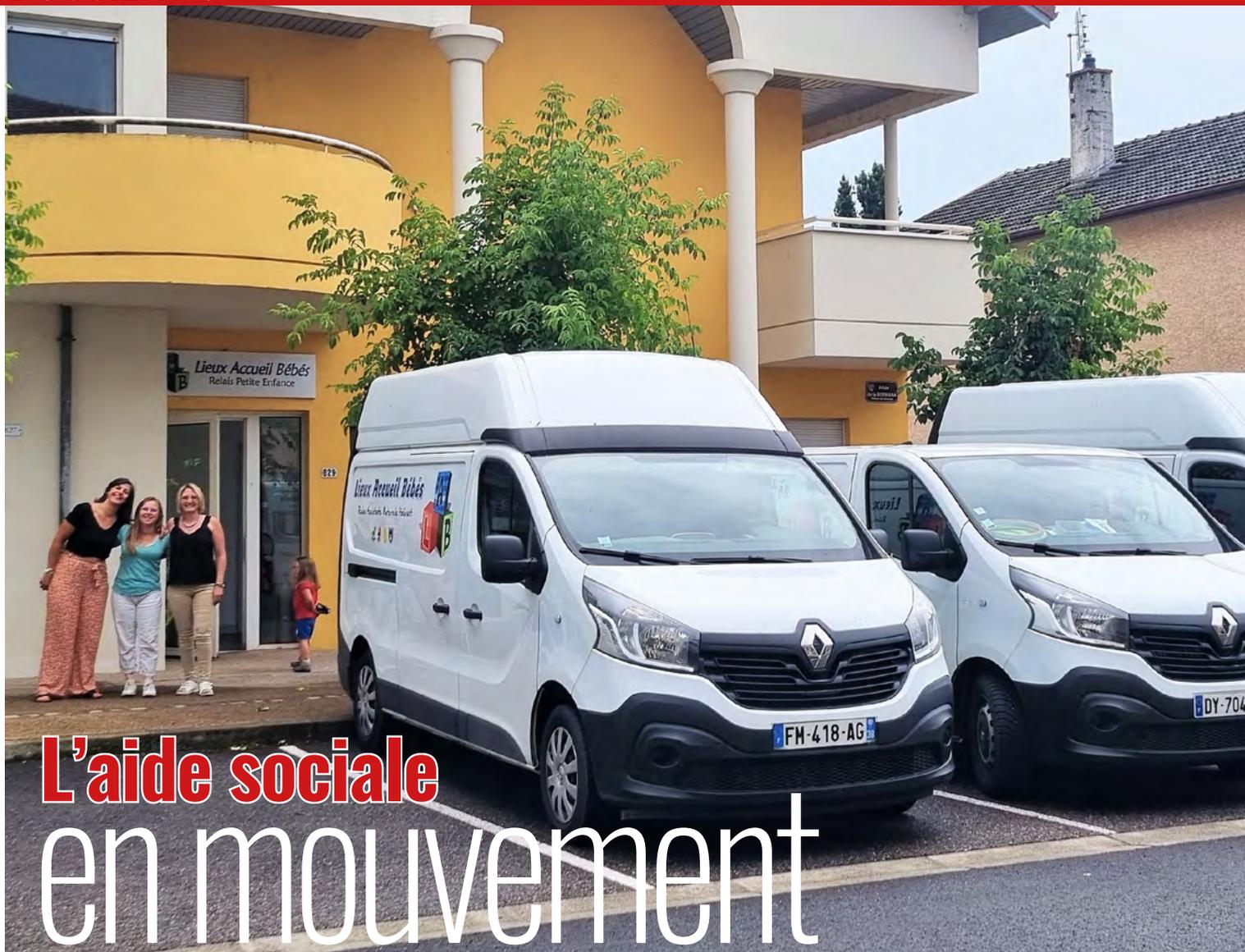
Là n'est pas la seule action de l'AASF : l'association organise des conférences, des visites (prochainement de fermes en Suisse, d'une fabrique de tracteurs à Paris, de pêche en Dombes...). ■

06 73 52 10 83 (sms)

a.agriculturedesourdsdefrance@gmail.com



Gaëlle Marollaud, présidente de l'AASF, et Fabien Thomasson, référent local Ain.



L'aide sociale en mouvement



DOSSIER **MATHILDE PALFROY**
BÉNÉDICTE LIMON
GAËLLE LANIER

Aller vers les populations vulnérables pour leur proposer de l'aide ou un accompagnement n'est pas une idée nouvelle. Des « visites de pauvres » aux maraudes hivernales, les personnes désireuses de prendre soin des plus fragiles ont dès le départ envisagé le déplacement comme un mode d'action privilégié. De nouvelles initiatives d'aller vers se développent désormais dans des domaines aussi variés que la culture, le droit, la santé ou la petite enfance. Passer d'une logique d'attente des demandes de soutien à une démarche active renforce les politiques sociales. Car les diverses actions menées le montrent : aller vers, c'est faire venir, recréer du lien, de la confiance et de la convivialité.

Aller vers, pour faire venir

Défendre les droits sociaux, économiques et culturels de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 est une responsabilité étatique. On constate aujourd'hui, malgré les moyens humains et financiers déployés, que l'aide sociale disponible n'est pas toujours sollicitée. La complexité de certaines démarches administratives, la concentration des services sociaux en zone urbaine et la méconnaissance de nombreux citoyens des droits et accompagnements auxquels ils pourraient prétendre freinent l'efficacité et les retombées concrètes des politiques menées.

Agir en amont par l'aller vers, c'est prévenir, notamment en matière de santé, de délinquance et de pauvreté tout en offrant une réponse aux situations de non demande et parfois même de rejet de l'aide institutionnelle. Le social itinérant peut également pallier le manque de structures institutionnelles et associatives dans les zones rurales du département.

Lutter contre le non recours à l'aide et aux droits sociaux

Une part encore trop importante de la population ne bénéficie pas des droits sociaux auquel elle pourrait prétendre. Le manque d'information, cause première du non recours, se conjugue aux freins individuels (incapacité à accomplir les démarches, honte, crainte de la stigmatisation, désocialisation).

Certaines associations fixes, comme le Secours populaire, ont pu observer que si les publics en situation de précarité économique viennent sur place principalement pour la distribution alimentaire, ils ont souvent besoin d'un accompagnement bien plus large. « *L'aide alimentaire, c'est un levier qui nous permet de voir les gens, et de cerner leurs besoins* » : Leila Kechiche, responsable de l'antenne d'Ambérieu-en-Bugey, explique qu'une fois le lien de confiance établi, les bénévoles de l'association peuvent amener les personnes à rencontrer un assistant familial, à accepter de se faire aider et à faire valoir leurs droits. « *En milieu rural, accéder à l'information peut être compliqué* », explique Sylvie Tripoz, conseillère en économie sociale et familiale de L'Hirond'elles, un accueil de jour mobile dédié aux femmes, qui sillonne aussi les villages. Sans attendre une demande susceptible de se manifester alors que la situation a déjà dégénéré, aller à la rencontre des populations permet

d'informer et d'accompagner les personnes dans leurs démarches ou de les renvoyer vers des services institutionnels en mesure de les prendre en charge.

Fraternibus, Cocon, Bus du droit... les acteurs sociaux et médico-sociaux de l'Ain ont pris à bras-le-corps le sujet en déployant des dispositifs mobiles qui sillonnent le département à la rencontre des habitants des zones rurales.

Instaurer confiance et proximité

Les travailleurs sociaux déplorent souvent de ne pas réussir à aider autant qu'ils le voudraient, par manque de temps et de moyens. Car la confiance, ingrédient essentiel à la relation, nécessite du temps de présence, d'écoute, de partage qu'il est compliqué d'accorder quand ils doivent suivre un nombre important de personnes. **Aller vers, dans le cadre des rencontres de quartiers ou de villages, rapproche les aidants des publics cibles en leur octroyant la possibilité d'échanges informels.**

Les acteurs associatifs, dans une démarche ouverte et plus libre, disposent de davantage de souplesse que le personnel administratif. Ils peuvent établir un lien plus facilement, mais cependant se trouver confrontés à des difficultés auxquelles ils ne sont pas ensuite en mesure de répondre. Ce constat souligne la nécessité d'établir toujours plus de partenariat entre les acteurs associatifs et institutionnels, avec une coordination et un dialogue permanent. C'est l'objectif des nouveaux projets sociaux de territoire instaurés

Localiser

le non recours, la précarité, les besoins

Aller vers

Créer
du lien et favoriser
le « vivre ensemble »

Informers

et accompagner les publics

dans le département qui visent à mobiliser localement les partenaires privés et publics autour de problématiques communes.

« *Les personnes isolées ou en situation de pauvreté peuvent facilement tomber dans un cercle vicieux : rester seules ou ne pas bénéficier des aides renforce leur situation de fragilité* », observe Valentine Boglione, alternante chargée du projet Fraternibus au Secours catholique, et qui a rédigé son mémoire de fin d'études sur le sujet de l'aller vers*. « **Aller vers, c'est avant tout créer du lien et redonner confiance** » : confiance des personnes en elles, confiance également dans les aidants et les institutions à leur disposition. **Inverser la mobilité aide à entrer en relation avec les personnes en difficulté mais surtout, les incite à venir vers les autres.**

Des actions locales pour recréer du lien

S'ils s'inscrivent dans une logique préventive d'accompagnement des publics fragiles, les dispositifs d'aller vers ne s'adressent pas exclusivement aux personnes en difficulté. Un objectif essentiel consiste à réunir les habitants, favoriser les rencontres, les échanges, la convivialité.



Photo d'archive Interaction - Maraudes de la Croix-Rouge, Ambérieu-en-Bugey (2022)

En ce sens, beaucoup d'initiatives associatives visent à proposer des activités ludiques et culturelles favorables au brassage des populations et au partage de moments chaleureux. Le phénomène de l'aller vers possède en effet une dimension socio-éducative essentielle pour réduire les écarts d'accès à la culture et favoriser le « vivre-ensemble ». À ce titre, la communauté de communes de la Plaine de l'Ain a décidé de reconduire le projet expérimental Plaine de liens mené durant trois ans. Initié du constat que l'activité culturelle était concentrée dans les trois grandes villes (Ambérieu, Meximieux, Lagnieu) avec un écart culturel notable pour les cinquante autres communes plus rurales de la vallée de l'Albarine, le projet souhaitait rapprocher l'art des habitants pour renforcer le lien social et contribuer à la qualité de vie. Une réussite, avec plus de 3 500 personnes venues participer et rencontrer les équipes artistiques en itinérance.

Au-delà du recours à l'aide sociale, on observe dans toutes les actions menées la création de liens humains, vecteurs de changement, d'entraide et d'amélioration. Plus qu'une remise en cause radicale des outils et méthodes existants, l'aller vers semble traduire la nécessité d'un développement de politiques sociales locales sur mesure par et pour les habitants. ■

* Conseil départemental de l'accès au droit

**De l'aller vers comme nouvelle démarche à l'aide humanitaire : rompre avec l'idée que l'intervention sociale ferait systématiquement suite à une demande exprimée, septembre 2023

“

L'aller vers ne signifie rien d'autre que le retour au cœur de métier, quand le fonctionnement des institutions contribue aujourd'hui à produire du non recours aux droits et de la distance entre travailleurs sociaux et personnes en grande difficulté. »

CYPRIEN AVENEL,
ADJOINT AU CHEF DE LA MISSION ANALYSE STRATÉGIQUE,
SYNTHÈSES ET PROSPECTIVE À LA DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA COHÉSION SOCIALE (DGCS)

Ces bus qui sillonnent

Le Cocon : un centre social itinérant pour 14 communes

La Communauté de communes Rives de l'Ain Pays du Cerdon a créé en 2022 un centre social itinérant pour répondre au mieux aux besoins de ses habitants.

Ne cherchez pas Le Cocon, centre social de la communauté de communes Rives de l'Ain Pays du Cerdon, car il n'existe pas au sens traditionnel du terme. Nulle trace de locaux ici mais une équipe mobile qui se déplace dans les quatorze communes. Fruit d'un travail de cinq ans mené avec les partenaires (Caf, MSA, Département entre autres), s'appuyant sur un diagnostic de territoire, l'association Le Cocon, née en septembre 2022, dispose d'un agrément Caf. Priorité est donnée aux actions pour la parentalité et pour les 11-25 ans, avec la participation des habitants, au cœur et acteurs du projet. La Communauté de communes a mis à disposition deux animatrices du contrat local d'accompagnement à la parentalité, habilitées « aidants Connect ». Un camion a été aménagé par une société locale, avec toilettes sèches, espace

bureau confidentiel, équipement numérique. Cinq permanences par semaine ont lieu dans les villages.

Objectif : accueillir toutes et tous, selon un principe d'aller vers, via une itinérance des services et projets, au plus près des habitants. « Nous n'avons pas de programme d'activités à vendre aux usagers, affirme Hélène Soudy, directrice. Notre but est de construire pas après pas le projet social avec eux en fonction de leurs besoins et envies. » Diverses actions sont menées : accompagnement de projets, présence dans les collèges, ateliers parents-enfants, chantiers participatifs, travail avec la Mission locale pour accompagner les 15-25 ans...

Le Cocon permet aussi de tisser des liens entre les habitants pour susciter la création de projets culturels, solidaires, festifs. Covoiturage, repas partagés, animations pour les ados... Toutes les idées et bonnes volontés sont les bienvenues. ■



Le Cocon a été créé avec le soutien du Département de l'Ain, de la Communauté de communes Rives de l'Ain Pays du Cerdon et des communes membres, de la Caf et de la MSA Ain-Rhône.

Pour en savoir plus :

Hélène SOUDY,
directrice

helene.cslecocon@outlook.fr
[07 48 89 56 65](tel:0748895665)

Le Fratrnibus est présent les mercredis matin à Lagnieu et les jeudis matin à Sault-Brenaz, sur la place de la Mairie.



Pour en savoir plus :

fraternibus.010@secours-catholique.org

Aide, partage et convivialité autour du **Fratrnibus**

« Le but est d'aller près des personnes pour identifier celles qui ont des besoins, de recréer du lien hors du cadre de l'aide distributive et de couvrir les zones rurales dans lesquelles l'association est peu présente », explique Valentine Boglione, coordinatrice des actions du Fratrnibus du Secours catholique dans l'Ain. Le principe est simple : le bus se positionne sur une place de village, les bénévoles installent quelques tables et proposent aux passants de s'arrêter et de profiter d'un moment de convivialité. « Au début, les gens sont surpris, beaucoup s'étonnent de la gratuité, mais la plupart sont curieux et jouent le jeu. On a réussi à fidéliser une petite communauté. Nos principaux habitués sont des retraités vivant

seuls et des personnes en situation de handicap, mais nous accueillons tout le monde, avec parfois de jolies histoires. » Il y a Marc, arrivé d'une autre région et qui s'est lié d'amitié avec un autre visiteur, lequel lui a présenté du monde et permis de s'intégrer. Ou Mélanie, accompagnée pour le lancement de son activité de couture à domicile, désormais bénévole.

Les bénévoles aident ou redirigent les personnes en difficulté, au cas par cas, orientent la mise en relation avec des professionnels, mais ils représentent avant tout une présence bienveillante, à l'écoute et disponible pour créer du lien social et rompre avec l'isolement.

Plusieurs mairies ont manifesté de l'intérêt pour le dispositif. De nouveaux bénévoles sont bienvenus. Une prochaine permanence est envisagée à Tenay. ■

les campagnes



Voir aussi

Notre reportage vidéo sur **L'Hirondelles**

cliquez ici



Relais petite enfance itinérants

Tisser des liens sur le territoire

Dans un grand département comme l'Ain, les relais petite enfance itinérants (RPEI) apportent des solutions de proximité à des communes, des professionnels et des familles qui peuvent vite être isolés.

L'itinérance, Evelyne sait ce que c'est. Voilà 13 ans qu'elle sillonne, du lundi au vendredi, six communes situées autour d'Ambronay avec son utilitaire. À l'intérieur, tout son matériel de travail : la table à langer, l'ensemble de psychomotricité, des livres petite enfance... Evelyne Delange est animatrice au relais petite enfance itinérant (RPEI) « Les petits mômes », géré par un Sivu (syndicat intercommunal à vocation unique). Elle s'installe dans des salles mises à disposition par les communes. « **Le fait d'aller dans les villages, on touche plus de public. Davantage d'enfants et d'assistantes maternelles. Celles qui ne peuvent pas se déplacer avec un véhicule en profitent.** » Evelyne insiste sur les liens qui se nouent entre professionnels. Elle garde d'ailleurs en mémoire **la difficile période du Covid où le**

relais a joué un rôle très fort. « C'est le lien qu'elles ont gardé. Un point de ralliement. Cela a été comme une béquille. »

« L'itinérance apporte de la souplesse »

Rester proches des assistantes maternelles, des enfants et aussi des parents lors de temps collectifs. Juliette Pinot met en avant ce « rituel » que constitue la venue du RPEI dans les communes de ce « grand département de l'Ain où on peut être vite isolé ». Avec trois autres collègues, Juliette anime le RPEI « Lieux accueil bébés » dans douze communes de la Plaine de l'Ain autour de Saint-Vulbas. Ils proposent des animations collectives, des temps de rencontres avec les parents pour les aider dans leurs démarches, leurs recherches parfois dans les communes avois-

nantes. « L'itinérance apporte de la souplesse » résume Juliette. **Elle est également précieuse quand il s'agit de formation.** « Il faut dix personnes intéressées pour organiser une formation. On ne pourrait pas le faire avec une seule commune. Et pas besoin d'aller jusqu'à Lyon ». ■



Le Bus du droit dans les villages aindinois

Depuis quelques semaines, un Bus du droit parcourt les villages de l'Ain pour venir au plus près des habitants. Ce nouveau dispositif a été développé par le Conseil départemental de l'accès aux droits (CDAD) qui gère par ailleurs les vingt points-justice organisés dans l'Ain par des juristes, des avocats et des commissaires de justice (ex-huissiers).

« Nous avons fait le constat que **les point-justice implantés dans tout le département ne sont pas suffisants pour garantir à tous l'accès au droit, en particulier dans les zones rurales les plus éloignées, sachant que 20 % de la population du territoire est touchée par un problème de justice chaque année** », précise Morgan Fay, le coordinateur CDAD-point-justice de l'Ain.

Pour certains citoyens qui vivent en milieu rural, se déplacer est en effet parfois impossible ou très compliqué. Le Bus répond aux demandes des communes. Le binôme composé d'un juriste CDAD et d'un intervenant de l'Avema France Victimes 01 (psychologue, travailleur social, juriste, délégué...) se rend deux journées par mois dans les villages qui le sollicitent. Pour l'Avema, le partenariat a notamment l'avantage de favoriser l'anonymat des victimes. Ce premier contact de justice de proximité sert à délivrer des informations ponctuelles et favorise un premier contact avant un suivi éventuel ultérieur au sein des structures.

La première permanence qui a eu lieu sur le marché de Foissiat le 14 juin [cf photo ci-contre] a remporté un franc succès avec plus de quarante personnes rencontrées. Le CDAD de l'Ain et l'Avema



se sont alliés avec la gendarmerie pour rencontrer le public. L'idée étant de profiter aussi de l'occasion pour présenter les dispositifs d'aide aux victimes et d'accès au droit, et de sensibiliser sur la sécurité des femmes dans les espaces publics. ■

Pour en savoir plus :
cdad-ca-lyon.fr
04 74 140 140
contact@cdad-ain.fr

Kévin Caillot

« Une évolution des pratiques est en route »

De nouvelles pratiques émergent au Département pour rapprocher les agents des habitants. Une ouverture vers l'extérieur qui vise, en tissant des liens de proximité, à amener l'utilisateur à prendre conscience de son pouvoir d'agir et à solliciter les services en cas de besoin.

Comment définiriez-vous l'aller vers ?

L'aller vers, c'est aller au plus près des habitants, que ce soit en terme de géographie ou de besoins.

Comment se concrétise l'engagement du Département dans cette démarche ?

Le découpage du Département en secteurs permet d'être plus proche des populations. Chaque Centre départemental de la solidarité (CDS) dispose d'un ou plusieurs Services départementaux de proximité (SDP) en plus du CDS pour recevoir les usagers. Nous essayons de développer l'aller vers lorsque cela est possible. Nos assistants sociaux participent par exemple à des cafés-rencontres dans les centres sociaux pour venir discuter avec les habitants du quartier. Nous menons aussi des actions collectives, toujours en partenariat avec les centres sociaux, avec l'organisation d'activités ou de sorties qui permettent d'utiliser d'autres modalités pour aller à la rencontre des usagers. Les relations sont moins formelles avec les assistants sociaux, plus détendues, et on observe des effets positifs en matière de fréquentation du centre social, d'accès aux droits et aux soins, et d'insertion socio-professionnelle.

Rencontrez-vous des obstacles ? Si oui, quels sont-ils ?

Les principaux obstacles sont liés au manque de temps (temps de déplacement en plus du temps à consacrer aux personnes) et à la charge de travail des

assistants sociaux, déjà importante. On observe cependant qu'une évolution des pratiques est en route, c'est certain, et de plus en plus de partenariats entre les différents acteurs sociaux institutionnels et associatifs.

Comment coordonner une approche proactive avec les outils sociaux traditionnels ?

Coordonner l'aller vers avec la politique de guichet n'est pas simple. Nous devons garder un ancrage, nous ne pouvons pas démultiplier les points d'accueil. Mais concrètement, l'aller vers reste au cœur des pratiques professionnelles. Les assistants sociaux ont toujours été près de leurs usagers. Ils se rendent parfois chez eux, les connaissent, et sont très volontaires pour développer de nouveaux modes de rencontre dans la démarche de « faire avec l'utilisateur ». ■

Kévin Caillot, responsable du centre départemental de la solidarité Pierre Goujon à Bourg-en-Bresse, observe que les assistants sociaux sont impliqués et favorables aux nouvelles démarches d'« aller vers ».



Marpa
Réseau Marpa de l'Ain



LES JOURNÉES PARTAGE & DÉCOUVERTES DU 9 AU 30 SEPTEMBRE 2023

**ANIMATIONS
GRATUITES**



infos et renseignements
www.marpa-ainrhone.fr

**BELLIGNAT
09.09.2023**

**ST JEAN LE VIEUX
16.09.2023**

**PERONNAS
30.09.2023**

**BRENOD
16.09.2023**

**ST DENIS LES BOURG
30.09.2023**

**NEUVILLE LES DAMES
30.09.2023**

**MARLIEUX
23.09.2023**

**VIRIAT
30.09.2023**

**ST JULIEN SUR REYSSOUZE
30.09.2023**

**ST ETIENNE DU BOIS
30.09.2023**

**GRIEGES
30.09.2023**

**PONT DE VAUX
30.09.2023**

PAUVRETÉ & PRÉCARITÉ DANS L'AIN 2022

Sortie le

Vendredi 17 septembre

Flashez le code
pour commander dès à présent
votre exemplaire
papier ou numérique !

Cliquez
ici



→ Pour plus d'informations : pauvreteprecarite@alfa3a.org